

ACTION FUTURE

17, rue Henry Monnier

75009 Paris - France

Téléphone : 09 83 98 04 49

Site internet : www.actionfuture.fr

Directeur de la publication,

Pascal Birenzweigue

Rédacteur en chef :

Jérôme Revillier

Ont collaboré à ce numéro :

François Aroles

Bruno Erard

Judith Danan

Ilia Gontcharov

Jacques Mistral

Ralph Saad

Sébastien Techer

Correcteur :

Daniel Braesch

Conception graphique

et mise en page :

Christian Ristorcelli

Publicité :

Tél. : 07 62 68 10 11

Impression :

Imprimé en CEE

Rotimpress

Pole Industriel Casa Nova

Carrer Pla de l'Estany

17181 AIGUAVIVA, Gérone



Tarif d'abonnement :

Un an (4 numéros) France : 27,20 euros

Étranger : nous consulter

Dépôt légal : à parution

N° ISSN : 1622-1281

Commission paritaire : 0316 T 80350

Distribué en France et à l'étranger par les NMPP

Distribué en Belgique par Tondeur Diffusion

ACTION FUTURE

est édité par ACTION FUTURE

17, rue Henry Monnier. 75009 Paris

Sarl au capital de 21 342,86 euros

RCS Paris B 430 050 575 Code APE : 221 E

La reproduction des textes et des illustrations publiés dans Action Future est interdite. Les articles et les informations sont libres de toutes contraintes publicitaires. La rédaction des textes publicitaires est réalisée sous la seule responsabilité des annonceurs et ne saurait engager ACTION FUTURE.

7

INTERVIEW

Jacques Mistral : les défis monétaires des prochaines années

Propos recueillis par François Aroles

14

FOREX

Volatilité et tendance en baisse... Comment s'en sortir dans ces conditions ?

Jérôme Revillier

18

Stratégie de contre tendance avec les divergences et les indices de devises

Ilia Gontcharov

22

MATIÈRES PREMIÈRES

Matières Premières agricoles: Une demande quasi-exponentielle pour les prochaines années

Sébastien Techer

26

FISCALITE

Le point sur l'imposition de vos plus-values boursières : quelles pistes pour réduire la note ?

Bruno Erard

34

PRODUITS BOURSIERS

Savoir mettre en place des stratégies de trading avec les CFD

Judith Danan

42

SECTEURS D'INVESTISSEMENT

Faites-vous plaisir, investissez dans les grands crus

Ralph Saad

POUR MON TRADING DE CFD

JE VEUX UNE PLATEFORME DIFFÉRENTE



www.cmcmarkets.fr
01 53 83 14 44



Découvrez la nouvelle plateforme de CMC Markets

- › Exécution automatique
- › Trading à partir des graphiques
- › Plus de 5 000 CFD et 80 indicateurs techniques
- › Plateforme personnalisable et intuitive
- › Applications mobiles disponibles sur iPhone, iPad et Android™

Tradez différemment

Les CFD sont des produits financiers à effet de levier comportant un risque de perte supérieure au capital investi. Ces produits hautement spéculatifs sont destinés à des investisseurs avisés et pouvant surveiller leurs positions de façon continue. Risque de volatilité et de liquidité selon les sous-jacents.

CMC
cmc markets

Au cœur de l'innovation

Chers lecteurs et investisseurs, Le numéro « Collector » d'Action Future, publié à l'occasion de la cinquantième édition, a connu un très grand succès. Toute l'équipe du magazine vous remercie de vos nombreux encouragements et témoignages de sympathie transmis à cette occasion. Comme vous le savez, nous demeurons toujours à votre écoute et les sujets qui vous tiennent à cœur sont rédigés par des professionnels des marchés. Ce n'est donc pas un hasard si, en l'espace d'un an, le nombre d'abonnés a doublé et si les ventes en kiosque ont progressé de 80% entre les numéros 48 et 50 !

Dès ce numéro, nous avons le plaisir d'accueillir Jérôme Revillier, nouveau rédacteur en chef d'Action Future. Vous connaissez et appréciez ce professionnel, réputé pour la qualité de ses interventions et ses conférences autour de la pédagogie du trading (*Forum de l'investissement, Salon Actionaria, Salon du Trading, Salon de l'Analyse Technique, Salon des marchés financiers, Forexday...*). Jérôme vous fera partager ses compétences et ses convictions et analysera pour vous chaque semaine sur Internet le consensus Euro/Dollar.

À ce propos, après des mois de réflexion et de travail acharné, le site d'Action Future – www.actionfuture.fr – vous dévoilera

courant avril sa nouvelle version. Vous pourrez vous y inscrire pour recevoir l'analyse du consensus de marché. Il vous permettra aussi d'avoir accès à l'ensemble des anciens numéros en version numérique et de lire les premières pages de tous les articles publiés depuis 2001.

Ce site n'a qu'une ambition : devenir la « boîte à outils » de votre trading. Dans la boutique en ligne, vous y trouverez une sélection des meilleurs ouvrages, des logiciels d'analyses, des services de trading, des abonnements, des formations... avec des remises allant jusqu'à 30%. Et aussi des innovations comme notre logiciel expert qui vous permettra de « tester » votre portefeuille d'actions.

Sans plus tarder, je vous invite à découvrir une analyse éclairante sur la guerre des monnaies avec l'interview de Jacques Mistral, l'un de nos grands économistes. Rendez-vous page 26 pour faire le point sur l'imposition de vos plus-values avec un avocat spécialisé. Et découvrez dans nos dernières pages comment se faire plaisir, en « tradant » les grands crus grâce aux plateformes spécialisées. Sans oublier, comme dans chaque numéro, les techniques de trading et d'analyse décortiquées par les spécialistes.

Merci de votre confiance. ■

Pascal Birenzweig
Directeur de la publication

La finance a son réseau



Retrouvez Alice, Jérémy, Priscilla, Hélène, Geoffroy, Antoine, et des milliers d'autres financiers et recruteurs sur Dogfinance

Plus de 6000 entreprises recrutent sur Dogfinance



MAZARS



Allianz



BNP PARIBAS



SOCIETE GENERALE



CRÉDIT AGRICOLE

Dogfinance, le réseau social professionnel spécialisé

www.dogfinance.com

Jacques Mistral¹

Directeur de l'Institut français des relations internationales, auteur de "Guerre ou paix entre les monnaies" répond à nos questions sur les défis monétaires des prochaines années

Propos recueillis par François Aroles

Votre livre² commence par un prologue futuriste où vous livrez une vision réaliste mais noire de ce que pourrait être, malgré une embellie à court terme, la situation économique en 2029. Pensez-vous qu'aujourd'hui l'inaction politique et le manque de véritable leader puissent être le principal danger de l'économie mondiale et de la stabilité monétaire ? Qui ou quelle entité, à vos yeux, pourrait prendre la situation en main pour éviter une véritable « guerre des monnaies » ?

Jacques Mistral : L'économie mondiale est en effet à un tournant dangereux. Après la crise financière de 2007 et la crise des dettes souveraines en Europe, le pire a certes été évité ; mais nous sommes loin d'avoir retrouvé un sentier de croissance durable. Le problème actuel provient de ce que nous sommes sortis de ces crises par une méthode non soutenable, l'explosion des dettes publiques et du bilan des banques centrales. On a gagné du temps, tant mieux, mais le moment de vérité approche. Aurait-on déjà oublié que la croissance incontrôlée des



Jacques Mistral

liquidités est le facteur caché derrière les désordres passés de la finance ? Recourir durablement au même traitement, ce serait, si l'on continuait dans cette voie, préparer la prochaine crise, la prochaine « grande récession » et cette fois, il y a peu de chances que l'on sache en contrôler les développements comme en 2009. Mais le plus inquiétant, c'est que, avec l'accumulation des difficultés, la tentation du « chacun pour soi » revient et l'on n'en mesure pas les risques. Face à une crise longue et dure, l'absence d'action collective internationale résolue menace

à la longue de réenclencher les guerres commerciales et monétaires qui ont si fortement contribué au désastre des années 30 en transformant la récession en une dépression mondiale. Impuissants à répondre aux aspirations des peuples, les pires régimes politiques du XX^{ème} siècle se sont réfugiés dans l'autarcie. Nous n'en sommes heureusement pas là, même si certains n'hésitent pas à faire vibrer la fibre isolationniste. Heureusement, la création du G20 après la crise financière a été une initiative utile mais on en voit les limites et il faudrait maintenant une meilleure gouvernance économique mondiale en renforçant en particulier le rôle et les pouvoirs du FMI.

Vous mettez en avant la prépondérance des intérêts internes dans les débats internationaux et vous décrivez un équilibre fragile entre les trois puissances majeures, la Chine, l'Europe et les USA. Toutefois, il apparaît de plus en plus clairement que

1 – Jacques Mistral a été Conseiller économique de Michel Rocard Premier Ministre, Executive vice-président au sein du groupe AXA, Conseiller financier à l'Ambassade de France à Washington. Il a récemment été Professeur à l'Université Harvard et à l'Université de Nankin, il est Conseiller de la Brookings Institution à Washington et de l'IFRI à Paris.

2 – « Guerre et paix entre les monnaies », Fayard 2014.

malgré des décennies de stabilité et de progrès, la machine "Europe" est passée bien près du précipice et se trouve dans une situation délicate face aux deux autres grands et même face aux émergents. Pensez-vous que l'Europe pourra conserver sa forme actuelle avec autant de disparités entre les membres et mener à bien une partie des réformes nécessaires à sa gouvernance que vous abordez dans le livre. Pour vous, l'euro est-il définitivement sauvé ?

Vous avez raison, l'Europe est passée près du précipice (comme d'ailleurs la finance américaine en 2008-2009) ; mais depuis le printemps 2012, les problèmes de l'eurozone ne font plus

les intérêts économiques des nations membres sont si étroitement imbriqués que la dislocation de ces liens dans le cas d'un retour aux désordres monétaires intra-européens provoquerait, comme le protectionnisme et les dévaluations compétitives des années 30, un effondrement des échanges, de l'activité et de l'emploi. Au plan international, la confiance dans l'euro a été démontrée semaine après semaine comme le prouve la stabilité de son taux de change avec le dollar (au voisinage de 1€ pour 1,325\$). L'échec de la monnaie unique aurait sans doute déclenché une catastrophe monétaire internationale sans précédent. Le calme est

tion financière des pays du sud sur une trajectoire soutenable ; ils ont été coûteux. Pour consolider les résultats obtenus, il faut maintenant recréer une perspective de croissance, condition indispensable à une bonne gestion des dettes aussi bien qu'au rétablissement d'un meilleur niveau d'emploi. Il y a urgence. L'eurozone s'est dotée d'une meilleure gouvernance, il faut la renforcer ; mais, à la veille des élections européennes de 2014 où s'exprimera le scepticisme des électeurs, il faut très vite mettre cette gouvernance au service de la croissance et de l'emploi.

La phase aigüe de la crise financière est passée ; l'euro est là pour durer ; l'Eurozone, à condition qu'elle mette en œuvre le plan que se sont fixés les gouvernements, constitue bien avec la Chine et les États-Unis un pôle essentiel du monde multimonétaire du XXIème siècle.

la une du Financial Times ni les couvertures de The Economist. Est-ce durable ? Il faut pour répondre à cette question revenir aux fondamentaux qui ont poussé les peuples européens dans la voie de l'intégration. La construction européenne est depuis les années cinquante un modèle de coopération internationale. Elle a assuré la paix et la prospérité sur un continent ravagé par la guerre pendant plus d'un demi-siècle ; surmontant l'égoïsme étroit des intérêts nationaux, elle a conçu de ces derniers une idée plus haute faisant place aux concessions et aux compromis porteurs d'un intérêt commun ; elle a créé et fait fonctionner avec succès un mécanisme sans précédent de partage de souveraineté. Avec la création d'une monnaie unique, elle a franchi un pas de géant. Malgré une avalanche d'anticipations négatives à Londres, l'euro est resté solide. Sur le plan interne, cela s'explique parce que

revenu parce que les gouvernements ont clairement réaffirmé leur volonté d'assurer la survie de la monnaie unique, ils ont défini les contours d'une nouvelle gouvernance et la BCE a ainsi été en mesure de dire ce qu'il fallait pour décourager la tentation de jouer l'euro à la baisse. La phase aigüe de la crise financière est passée ; l'euro est là pour durer ; l'Eurozone, à condition qu'elle mette en œuvre le plan que se sont fixés les gouvernements, constitue bien avec la Chine et les États-Unis un pôle essentiel du monde multimonétaire du XXIème siècle. Je suis donc, et ce depuis le déclenchement de la crise, résolument optimiste sur l'euro sans sous-estimer l'ampleur des défis à surmonter. Créer une monnaie sans État était un pari risqué, il a fallu deux ans de crise continue pour définir le socle d'une Union monétaire plus solide. De grands efforts ont été consentis pour remettre la situa-

États-Unis, Chine et Europe sont les trois protagonistes de votre ouvrage qui ont, tous les trois, des défis redoutables à relever, à la fois en interne mais aussi pour développer leurs exportations. Pour cela, on évoque fréquemment la guerre des devises. En Europe, la BCE a un mandat centré sur la stabilité des prix et on connaît la rigidité allemande à ce sujet malgré l'habileté de Mario Draghi. La BCE devrait-elle se rallier au « quantitative easing » et, plus important, pourrait-elle politiquement le faire ?

La BCE a été exemplaire, point barre. Elle a apporté tout le soutien nécessaire chaque fois qu'il était nécessaire : sans elle, les gouvernements n'auraient pas eu le temps de parvenir à un accord politiquement très difficile ; mais la BCE a aussi eu la sagesse de toujours se comporter de manière à éviter le divorce avec l'Allemagne. Le programme OMT annoncé en juillet 2012 (et jamais appliqué) est l'exemple même de ce comportement : ce n'est qu'après que le Conseil européen de Juin 2012 a confirmé la décision politique de continuer dans la voie de l'Union monétaire que la Banque centrale a déclenché un mois plus tard le fameux « big bazooka ». Mais les choses devaient bien se passer dans cet ordre. Le programme en effet, comme il



était prévisible, a été soumis à la Cour constitutionnelle allemande et, si la BCE en avait pris l'initiative prématurément, il y a fort à parier qu'il aurait été censuré parce qu'allant au-delà des prérogatives de la Banque. Une telle décision aurait au demeurant été parfaitement justifiée en termes de légitimité démocratique car c'est aux décideurs politiques, et non aux banquiers centraux, de décider d'agir « quoi qu'il en coûte » (*« whatever it takes »* a dit Mario Draghi) !

Après l'ère Greenspan et Bernanke, les USA pourront-ils revenir à un endettement contrôlé sans passer par des tentations inflationnistes ou pire, comme vous l'imaginez dans votre scénario noir, par un défaut organisé de sa dette ? Et si oui, comment ?

Il y a en effet des raisons d'être inquiets sur l'avenir du monde lorsqu'on voit les gesticulations des Républicains à la Chambre des représentants ! Vous citez le prologue de mon livre ; pour l'instant, la trajectoire est bonne, il

faut veiller à ce qu'elle le reste. Cela implique d'abord que la réduction des achats de bons du Trésor se poursuive à un rythme progressif mais régulier ; Janet Yellen n'a pas une grande marge de manœuvre ! Il faut par ailleurs reprendre le contrôle des finances publiques si possible en faisant des choix rationnels plutôt que des coupes aveugles ce qu'a critiqué à juste titre le FMI. À l'international, il faut que Washington adopte une attitude coopérative, à laquelle l'administration Obama est prête, mais qui se heurte à l'aventurisme macho des républicains et prête, plus précisément, une oreille attentive aux attentes et aux craintes des débiteurs, principalement la Chine. L'équilibre monétaire et financier des années à venir dépend beaucoup de la confiance qu'auront les Chinois dans le fait que l'immense épargne qu'ils ont accumulée est en sécurité parce que cette épargne, eh bien ils vont en avoir besoin, sous peu, pour faire face au vieillissement rapide de leur population.

Quand on évoque la guerre des monnaies, on ne peut pas éviter de parler du Yen alors que le Japon tente une nouvelle fois de sortir de l'inflation au prix d'un pari fou et d'une relance extrême. Pensez-vous que le Japon ait une chance de sortir par le haut de ce qui ressemble de plus en plus à une impasse ?

La réponse courte est négative, je l'ai écrit pour Brookings dès le printemps 2013. Le nouveau Premier Ministre japonais, Abe, a décidé d'attaquer frontalement la déflation qui sévit depuis plus de dix ans et constitue un obstacle presque insurmontable à la croissance, bien ; il s'est donné pour objectif un rythme d'inflation de 2%, très bien. Pour cela, il a décidé d'accroître encore la dépense publique mais l'accroissement de la dette japonaise, qui dépasse 200% du PNB, est pourtant jusque là resté sans grand effet, et de rendre la politique monétaire plus agressive en nommant dans ce but un nouveau patron de la Banque centrale du Japon, soit. Abenomics,



comme on a appelé cette expérience, comprend un autre volet, la dépréciation de la monnaie, pour stimuler les exportations. Et cela, ce n'est pas seulement audacieux, c'est agressif car le Japon est déjà un pays très exportateur, sa politique est depuis toujours plus ou moins discrètement inspirée par le mercantilisme et sa balance courante est excédentaire. Orienter explicitement la politique dans le sens de la dépréciation, c'est véritablement le retour de la guerre monétaire, une politique visant, comme dans les années 30, à repousser son chômage chez le voisin (« *beggar-my-neighbour policy* »). Cette politique a été critiquée par ceux qu'inquiète la déstabilisation des relations monétaires internationales, la Corée, la Chine, l'Allemagne mais aussi, avec prudence, le Trésor américain ; le Fonds monétaire l'a au contraire saluée, espérant une reprise de l'économie japonaise mais ce faisant, il oublie sa mission

Abenomics, comme on a appelé cette expérience, comprend un autre volet, la dépréciation de la monnaie, pour stimuler les exportations. Et cela, ce n'est pas seulement audacieux, c'est agressif car le Japon est déjà un pays très exportateur...

première qui est d'organiser la coopération monétaire internationale. Les résultats au premier semestre 2013 ont été mi-figue, mi-raisin et l'avenir reste bien incertain. D'un côté, l'activité a rebondi et surtout les prix ont retrouvé une tendance ascendante ; mais il est trop tôt pour déclarer victoire, on ne voit pas poindre une reprise « vertueuse » dans laquelle l'investissement et la consommation orienteraient l'économie japonaise vers une trajectoire soutenable. On observe en revanche bien une dépréciation du yen de 25% qui a simultanément augmenté le prix des importations et relancé les exportations. Au total, la manœuvre engagée par le

Premier Ministre recèle des risques sérieux : inonder l'économie de liquidités n'a jusqu'ici pas réussi nulle part à faire sortir l'économie de l'ornière et la manipulation des monnaies est un jeu dont on peut perdre le contrôle.

Vous écrivez que « Bretton Woods allait se révéler beaucoup moins robuste que ne l'avait été l'étalon-or ». Pourquoi écartez-vous le retour à l'étalon-or ou aux changes fixes ? Une refonte du système actuel reposant sur l'utilisation du DTS vous paraît-elle vraiment plus efficace et plus réaliste ?

Le système monétaire international n'est pas une création artificielle ; je cherche à montrer, dans la partie

rétrospective de mon livre, que la succession des systèmes monétaires internationaux obéit à une logique endogène, elle reflète une triple détermination : celle qu'impose la nature des forces économiques et financières à l'œuvre dans une période donnée (capitalisme concurrentiel / capitalisme inséré / capitalismes mixtes) ; celle en second lieu qui reflète les réalités géo-politiques de l'heure, ce qui rend illusoires les meilleurs projets de réforme s'ils ne concordent pas avec les intérêts des acteurs les plus importants ; celle enfin que circonscrit l'état des idées et doctrines en matière financière et qui se concentre sur la vision dominante définissant à chaque période historique l'arbitrage entre le pouvoir des marchés et celui des gouvernements. À partir de là, le choix est, si j'ose dire, transparent : l'étalon-or exige une soumission absolue de la politique extérieure aux exigences de l'équilibre externe, c'est impensable. Les changes fixes sont incompatibles avec la liberté de mouvement des capitaux ; qu'il faille s'orienter vers une certaine viscosité des mouvements de capitaux pour éviter les emballements ou assèchements trop brutaux, c'est indiscutable ; mais aller plus loin, ce serait possible mais au prix d'une fragmentation et donc d'une contraction de l'économie internationale. La solution souhaitable pour un monde multi-monnaire où aucune monnaie n'est en mesure d'exercer le leadership qu'ont exercé la Livre au XIX^e siècle et le dollar au XX^e (comme d'ailleurs le Deutsche Mark dans l'Europe pré-euro), c'est une sorte de synthèse ; bien sûr, ni la Chine ni les États-Unis ne sont prêts à s'orienter vers une monnaie unique comme l'a fait l'Europe lorsqu'elle a été confrontée à ce problème. Mais le DTS est précisément une solution intermédiaire compatible avec la diversité actuelle des capitalismes, reflétant un équilibre entre les principales puissances et en phase avec

les idées économiques de la période. Au surplus le DTS existe et l'enjeu ce n'est pas, comme avec le Bancor de Keynes en 1944, une révolution intellectuelle incompatible avec les réalités géopolitiques d'alors, c'est une ambition que je crois réaliste.

De nombreux lecteurs, souhaitant diversifier leurs portefeuilles investissent désormais sur le marché des changes. Pensez-vous que la spéculation sur le Forex est néfaste ou au contraire ne fait qu'amplifier le jeu des forces en présence sur l'échiquier monétaire international sans véritable impact réel ?

Je n'aime pas me prononcer sur « la spéculation » en général mais je partagerai volontiers avec vos lecteurs les leçons que je tire de deux observations sur le marché des devises. La première, c'est celle du taux de change entre le dollar et l'euro dans la durée. Cette évolution est fascinante : on y voit l'euro fluctuer entre 0,75\$ à son point le plus bas et 1,60\$ à son point le plus haut. Ces montagnes russes durent, avant l'euro, depuis 1973 ; on a connu des plongées vertigineuses du dollar (époque Carter) et ses remontées hallucinantes (sous Reagan puis à nouveau sous Clinton-Greenspan). Or pendant ces quarante années, la croissance du PNB par tête est la même, 1,8% pour l'Amérique, 1,7% pour l'Europe. Rien dans les données fondamentales ne justifie donc l'ampleur de telles fluctuations qui proviennent de ce que les changes, avec les changes flexibles, sont devenus une classe d'actifs financiers et ont été soumis, comme les marchés financiers, aux aléas erratiques d'anticipations grégaires sur la santé insolente ou au contraire sur la déprime inéluctable de l'Amérique. Ces fluctuations sont source de difficultés industrielles pour le reste du monde (se souvenir des interventions de Louis Gallois lorsque l'euro montait) et, si le marché dérapait, ce serait évidemment l'origine

de tensions commerciales dont nous n'avons manifestement pas besoin !

Autre référence, les CDS dans le déroulement de la crise de la dette en Europe. On sait que les CDS n'ont rien à voir avec des produits d'assurance (il n'y a rien derrière un CDS qui ressemble aux provisions que les assureurs immobilisent en constituant un portefeuille de risques, et c'est une différence à laquelle mes huit années passées chez AXA me rendent sensible !) ; les marchés de CDS ont offert aux investisseurs un substitut à la « spéculation » sur les monnaies que l'on avait connue avant l'euro ; il s'agissait cette fois de paris faits sur l'avenir de la monnaie unique, ceci a été clairement documenté et établi par la BRI. C'est un pari que les *hedge funds* londoniens ont perdu et qui leur a coûté cher en 2012 et 13, tant mieux ; cet épisode, clairement, ne figure pas au rang des facteurs qui ont facilité la gestion de la crise ! Au fond, sans avoir parlé de principes, je crois avoir répondu à votre question... et c'est d'ailleurs pourquoi je plaçais un peu plus haut pour une certaine « viscosité » des mouvements de capitaux.

Vous imaginez l'euro revenir à 1,45\$ et même plus haut, ce qui à l'heure où nous réalisons cet interview est de plus en plus plausible. Les lecteurs d'Action Future étant des investisseurs actifs, quels conseils leur donneriez-vous si, le temps de cette réponse vous étiez un analyste / trader sur devises : acheter de l'euro, du dollar ou aller sur les devises émergentes ?

Livrer des pronostics publics sur l'avenir des taux de change, c'est beaucoup trop risqué ! Je prolongerai juste la réflexion que j'ai amorcée plus haut sur la stabilité de l'euro : pendant toute la crise de la dette, alors que chaque jour le Financial Times annonçait que les gouvernements étaient incapables de sortir de la crise, que la monnaie

unique était condamnée et que son explosion était imminente, eh bien pendant ces deux années, l'euro est resté d'une stabilité imperturbable à +/- 1,325 par rapport au dollar. J'en conclus, et c'est une question de fait, pas de jugement, qu'il y a des acteurs

remettre de l'ordre, en Chine, attaquer la corruption et s'engager dans la « réorientation » de la croissance, dans l'eurozone poursuivre dans la voie des quatre unions ; les choix sont difficiles et en plus les institutions politiques, le Congrès aux USA, le

du Directeur Général) et ses moyens d'intervention ; il faut ensuite placer la gouvernance des affaires monétaires et financières mondiales dans les mains d'une seule réunion de Ministres des finances qui soit à la fois l'organe politique à la tête du FMI et le conseil, en matière économique, des chefs d'État et de gouvernement du G20. Il faut enfin construire un nouvel ordre monétaire à partir du DTS qui est d'ores et déjà une monnaie internationale utilisée par les Banques centrales mais à laquelle il manque une existence pratique et opérationnelle. La proposition de Keynes visant à introduire le Bancor était en avance sur son temps en 1944, elle reste une source d'inspiration pour le XXI^e siècle. ■

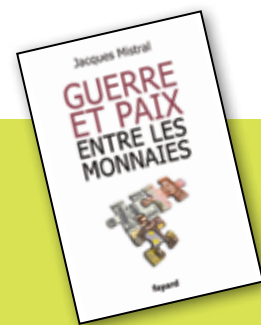
La proposition de Keynes visant à introduire le Bancor était en avance sur son temps en 1944, elle reste une source d'inspiration pour le XXI^e siècle.

puissants, des investisseurs plus puissants que la Cité de Londres, qui, dans l'économie mondialisée dans laquelle nous sommes, souhaitent éviter que la monnaie de réserve mondiale soit un monopole (comme le serait le \$ en cas d'échec de la monnaie européenne) ; ils ont fait en sorte que ce scénario ne se produise pas de manière à ce que coexistent, de manière relativement stable, deux grandes monnaies internationales. En l'absence de signes plus visibles de tensions monétaires ou géopolitiques, mieux vaut me semble-t-il ne pas prendre de position contraire à ce que suggère ce diagnostic ; la City en a fait la coûteuse expérience ; cela était prévisible. Et cela, finalement, ressemble à un conseil. Bien sûr la même garantie ne joue pas pour les monnaies des émergents et la volatilité, là, peut être propice pour ceux que l'aversion au risque n'inhibe pas...

Pour conclure, quelles sont pour vous les trois décisions majeures qui doivent être prises à court terme par nos décideurs pour éviter que le scénario noir (inaction politique, montée des extrêmes...), qui entame votre livre, ne se réalise ?

Il faut premièrement que chacune des trois zones mette de l'ordre dans ses propres affaires en pensant qu'il y a un intérêt partagé à le faire de manière concertée. Les autorités politiques sont partout confrontées à des choix très difficiles. Aux États-Unis, il faut

Parti communiste à Pékin, l'aréopage européen à Bruxelles, sont largement dysfonctionnelles. Pour l'eurozone, par exemple, nous n'avons pas besoin d'un Fonds monétaire européen mais puisque nous allons bientôt avoir un nouveau Parlement et une nouvelle Commission, je propose plutôt la création d'un véritable Ministre des finances, il a un plan de charge bien fourni. Il faut ensuite mettre en place des mécanismes de coopération économique internationale plus robustes ; la création du G20 a été une très bonne initiative, il faut aller plus loin. Contrairement à l'entre-deux-guerres, il n'y a pas de rivalités idéologiques, politiques ou militaires insurmontables et les intérêts économiques bien compris sont au contraire suffisamment alignés pour permettre de déminer les difficultés qui se présentent. Encore faut-il disposer d'outils qui, comme dans l'Europe après le traité de Rome, créent la confiance, entretiennent la volonté de trouver des issues et permettent la résolution, l'un après l'autre, d'inévitables conflits d'intérêt qui sont le propre de toute société politique. Pour atteindre ce degré de coopération, c'est maintenant qu'il faut prendre les initiatives institutionnelles nécessaires. C'est pourquoi il faut enfin entreprendre la réforme du système monétaire international en renforçant le FMI, sa légitimité d'abord (en particulier la place des grands émergents), ses pouvoirs (ceux



Jacques Mistral Guerre et Paix entre les monnaies

L'histoire risque-t-elle de se répéter ? Est-ce au niveau des principales monnaies, le dollar, l'euro et le yuan, que pourrait se jouer la prochaine et la plus dramatique des séquences de la crise que nous vivons aujourd'hui ?

Que l'on parle de l'Amérique et de la Chine ou de l'Allemagne et de l'Europe du Sud, la question des dettes et des déficits empoisonne à nouveau l'atmosphère internationale. Gouvernance inachevée de l'eurozone, fin problématique des excès monétaires aux États-Unis, insertion réticente de la Chine dans l'ordre monétaire mondial, dévaluation compétitive agressive au Japon : le cœur de la crise est aujourd'hui monétaire. L'histoire nous enseigne que la paix monétaire est le plus important des biens publics globaux.

Ce livre, pour la première fois, formule des propositions concrètes pour éviter le retour tragique des guerres monétaires.

Jacques Mistral est économiste, il a fait carrière dans l'université, la haute fonction publique et dans l'entreprise. Il enseigne aujourd'hui dans les universités de Harvard, du Michigan et de Nankin ; il est senior fellow à la Brookings Institution à Washington, conseiller spécial de l'Ifri à Paris et membre du cercle des économistes. ■



CAMPUS-CHANNEL

A vous de leur faire passer l'oral

A vous de faire passer l'oral aux grandes écoles/universités

En deux mots, c'est quoi Campus-Channel ?

C'est un concept révolutionnaire : c'est vous, lycéens, étudiants, professionnels qui faites passer l'oral aux formations que vous convoitez. Vous cuisinez les directeurs des programmes pendant une heure à partir de la plateforme. Déjà 150 écoles/universités ont accepté de jouer le jeu et nous les en félicitons. Et nous sommes heureux que les candidats, en formation initiale comme continue, puissent désormais prendre le temps d'investiguer car malheureusement la rhétorique utilisée par les écoles/universités pour faire leur promotion est souvent la même ; celles-ci utilisent les mêmes mots. Et pourtant, les réalités peuvent être très différentes. Osez l'impertinence !



Comment ça se passe exactement ?

Nous convions les écoles et universités, par programme. On veut vraiment que vous, candidats, ayez vraiment face à vous les responsables des programmes. Ils sont installés dans un fauteuil et font face caméra pendant 1 heure, un peu comme dans La boîte à questions sur Canal. Sauf que nous avons ajouté du piment : une voix-off, sorte de poil à gratter, qui pousse sans cesse les intervenants dans leurs retranchements. Car, devant ces intervenants, se trouve un écran sur lequel sont répercutées toutes les questions que vous, participants, envoyez de chez vous, de votre PC, tablette ou portable. C'est vous le jury, en LIVE. Ensuite le REPLAY est référencé pendant 1 an ; Campus-Channel est donc une grande base documentaire.

Et la finance dans tout ça ?

Nous organisons des sessions dédiées aux formations en finance. En formation initiale, nous avons 2 sessions : Finance de marché, Patrimoine/Asset Management. En formation continue, 2 sessions : Fiscalité Patrimoine, Finance. Le principe est le suivant. Sur une journée, le samedi pour la formation initiale, nous rassemblons 4 ou 5 formations de type Master/Mastère spécialisé, qui passent leur oral de façon successive toutes les heures. Ainsi, si vous vous intéressez à la Finance de marché, vous allez avoir 4 ou 5 excellentes formations en une demi-journée ! Le rêve, non ? On est loin des allées bondées et boutiques des salons !

www.campus-channel.com

VISIONNEZ TOUS LES ORAUX GRÂCE AUX REPLAYS :

MS-MASTERS-MSC :

- PATRIMOINE-ASSET MANAGEMENT avec l'Université Paris-Dauphine, NEOMA Business School et l'ESSEC Business School
- FINANCE DE MARCHE avec EMLYON Business School et l'ESSEC Business School

EXECUTIVE EDUCATION :

- FINANCE, FISCALITE, PATRIMOINE avec l'ESCP Europe et NEOMA Business School

CONTACT :

Cécile GASTON
cecile@campus-channel.com
 09 60 52 71 03
www.campus-channel.com

Volatilité et tendance en baisse... Comment s'en sortir dans ces conditions ?

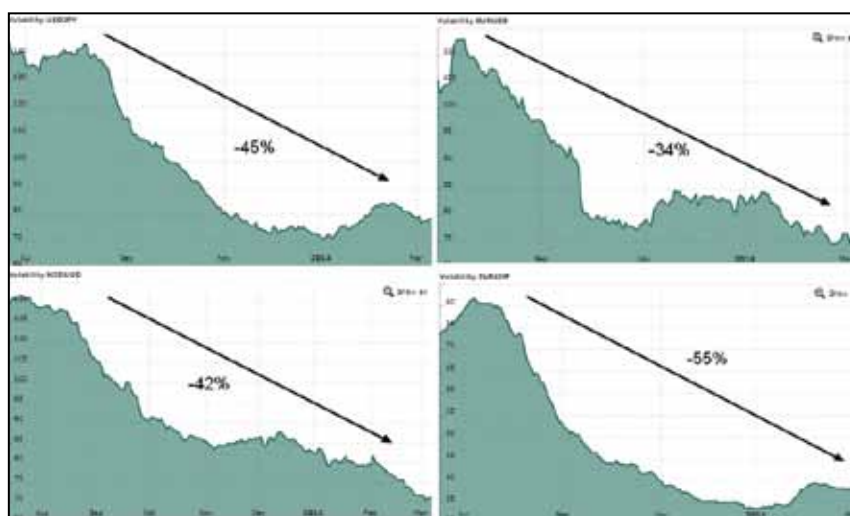
Jérôme Revillier

Rédacteur en Chef d'Action Future, CEO d'Alternative Capital Investments

Le Forex est le plus grand marché du monde et a connu un très rapide développement lors de ces dernières années. Avec une liquidité de 5.300 milliards de dollars par jour selon le dernier rapport triennal de la Banque des Règlements Internationaux publié en avril 2013, ce marché a vu un nombre croissant d'investisseurs professionnels et particuliers venir chercher à la fois de la diversification mais aussi une liquidité et une volatilité meilleure que sur d'autres secteurs. Pourtant, selon une enquête de Bloomberg, ce serait le pire début d'année pour les fonds devises depuis 2010. À qui la faute ? Une baisse de volatilité importante et une incertitude pénalisant la tendance. Un cocktail explosif pour rendre nerveux tous les cambistes

Volatilité : une baisse marquée

Ces deux écueils techniques impactent la rentabilité des fonds spécialisés. Le plus marquant est sans doute la



Graphique 1

baisse de la volatilité. Comme l'illustrent les quatre graphiques (voir **graphique 1**), l'ampleur des mouvements sur certaines paires a baissé de plus de 50% en l'espace de quelques mois. Comme vous pouvez le constater sur ces indices de volatilité, la baisse est assez généralisée sur les paires majeures depuis l'été dernier. Ces mesures ont été faites entre le 19 juin 2012 et le 13 mars 2013.

EUR/CHF voit sa volatilité baisser de 55%, alors que les paires NZD/USD

et USD/JPY, elles, rencontrent une chute de plus de 40%.

EUR/USD, pourtant la plus travaillée des paires, illustre assez bien la tendance générale. La baisse atteint près de 35% depuis le milieu de l'année 2013. Alors que les mouvements quotidiens atteignaient en moyenne plus de 110 pips, les mouvements se limitent désormais à 70/80 pips en ce début d'année. Et nous pouvons surtout constater une baisse marquée de la volatilité depuis le début de l'année 2014.



Graphique 2



Graphique 3

Tendance : Un marché sans volonté

Si la volatilité est en berne, on peut en dire autant de la tendance des grandes devises à quelques rares exceptions près. D'ailleurs, la même remarque s'applique aux indices actions qui stagnent depuis le début d'année.

Regardez le **graphique 2** des indices de force relative qui mesure la variation de chaque monnaie face à toutes les autres et nous permet de voir d'un rapide coup d'œil des tendances fortes... Si l'euro se renforce légèrement, la progression n'est que de 0,91% entre le 1er janvier et le 13 mars. Sur la même période, le dollar

australien et le Yen japonais montent de, respectivement, 0,58% et 1,06% pendant que le dollar américain consolide de 1,57%. Avec une variation absolue moyenne de 0,85% entre le 1er janvier et le 13 Mars (soit plus de 2 mois), et pas mal d'hésitation, il est clair que les marchés s'offrent une pause pénalisant ceux qui cherchent à capter au mieux les tendances.

À titre de comparaison, et comme le montre le **graphique 3**, les 6 devises majeures (EUR/GBP/CAD/JPY/USD et AUD) ont connu des variations absolues de 5,62 % depuis juin 2013. Mais le fait le plus intéressant est de voir que sur cette même période, nous avons également connu

une phase sans direction nette entre le mois de juin et le mois d'octobre. Cette phase a précédé une accélération de la tendance assez forte avec des variations plus amples des monnaies jusqu'en fin d'année.

Mais au-delà de ces constatations, trouver les origines de ces changements de fonctionnement n'est pas chose aisée. Voici quelques pistes qui semblent les plus plausibles.

Une ambiance délétère sur le marché des changes

Nous pouvons identifier deux facteurs principaux favorisant pour le moment la baisse de la volatilité et de la tendance. Le premier est lié à la nature même des marchés actuels. Alors que les perspectives de croissance semblent devoir être revues à la baisse et en l'absence de nouveaux catalyseurs pour maintenir l'appétit pour le risque à un niveau solide, les traders focalisent sur les banques centrales. Ces dernières, à l'aide de leurs « *forward guidance* » abreuvant le marché de réactions, discours et de petites phrases qui au lieu d'apporter la transparence voulue, rendent nerveux les intervenants qui privilégient des allers-retours rapides sur les marchés.

En plus de cette incertitude, il faut également prendre en compte la belle performance des actions sur l'année passée. Ainsi, les investisseurs, et leur comportement souvent moutonnier, délaissent les investissements alternatifs pour revenir sur des positionnements plus classiques. Cela vient ainsi faire baisser le flux de liquidités sur le Forex... temporairement.

Le deuxième facteur est plus structurel avec le scandale du fixing qui a mis au jour les manipulations des cinq grandes banques qui détiennent un quasi-monopole sur les transactions de devises. En effet, les traders responsables de ces opérations chez Citi, Barclays ou encore UBS se mettaient



d'accord sur le prix du fixing de certaines devises. Ce prix était ensuite utilisé comme référence à de nombreuses autres transactions. Ainsi à la lumière de ces « affaires » et suite à de vastes restructurations, de nombreux licenciements dans les desks spécialisés sont opérés, amenant une baisse de la fréquence de trading avec une approche plus mesurée pour éviter de retrouver sa tête en une du prochain scandale financier. Paradoxalement, une régulation de plus en plus sévère pour le trading sur devises, comme celle de Dodd Frank aux USA ou EMIR en Europe, pousse les professionnels à diminuer leur exposition sur les marchés de gré à gré.

La situation peut-elle durer ?

Peut-on espérer voir une tendance plus nette se dégager dans les prochains mois ou, au contraire, ces conditions

Concernant les marchés, les banques centrales jouent à mon sens à un jeu dangereux et, sous prétexte de vouloir améliorer la transparence, augmentent les attentes et la dépendance des marchés à la politique monétaire plutôt qu'à l'économie réelle.

pourraient-elles devenir constantes ?

Concernant les marchés, les banques centrales jouent à mon sens à un jeu dangereux et, sous prétexte de vouloir améliorer la transparence, augmentent les attentes et la dépendance des marchés à la politique monétaire plutôt qu'à l'économie réelle.

La meilleure illustration en est que la hausse des marchés a été principalement déclenchée par les mesures des grandes banques centrales comme le *Quantitative Easing* ou les déclarations de leurs dirigeants comme Mario Draghi en été 2013.

Désormais sur la voie d'une sortie des mesures exceptionnelles aux USA, dans un contexte d'inflation faible en

zone euro et avec un ralentissement marqué de la Chine, la pérennité de cette « reprise » est sans doute encore fragile.

Pour ce qui est de la transition dans les grandes institutions financières, 30 à 40% des traders humains survivants actuellement seront remplacés par des algorithmes¹ et principalement sur le marché des changes. Une banque comme Barclay's a déjà près de 70% de ses bureaux de trading totalement automatisés¹, et il y a fort à parier que ces « aménagements », vont vite ramener de l'activité et de la liquidité sur le marché.

1 – Source : Article « FX Traders Facing Extinction as Computers Replace Humans » sur bloomberg.com

S'il va sans doute falloir redoubler de vigilance et vous habituer à des marchés hésitants pour l'instant, ce n'est sans doute que pour mieux attendre la prochaine vague de volatilité et de tendance qui devrait s'emparer du marché sous l'effet des paris fous des banques centrales et de la puissance des robots traders !

Faible volatilité et faible tendance, deux facteurs très difficiles à apprivoiser

Depuis plusieurs mois de nombreuses stratégies basées sur la volatilité et/ou sur le suivi de tendance connaissent ainsi la pire performance depuis plusieurs années. Je voudrais ici essayer de vous donner quelques idées pour passer au mieux à travers ces conditions extrêmes. En effet quoi de pire qu'un marché sans force qui ne sait pas où il veut aller ?

Règle n°1 : savoir ne rien faire.

Lors de l'un de mes récents passages télévisés, je répondais au journaliste qui me demandait quel était l'actif à privilégier en ce moment : « La prudence » ! (Intégrale Placement sur BFMBusiness du 12/03/2014).

Cette règle, finalement valable pour toutes les phases de marché, prend ici une importance capitale. En effet, c'est grâce à la volatilité et surtout à la tendance qu'un trade va avoir un bon potentiel par rapport au risque pris. Hors, à l'inverse, les conditions actuelles peuvent pousser les moins préparés à « surtrader » et à prendre des trades dont le ratio Rendement/Risque va être faible.

La patience est votre meilleure alliée même si souvent cela est difficile.

Règle n°2 : N'anticipez pas la direction du marché.

Même affaiblie, la tendance passée est toujours celle à privilégier. Un comportement à risque est souvent d'essayer d'anticiper le retournement de cette tendance en raison de sa fai-



LEXIQUE

Pour alléger la lecture aux plus aguerris et améliorer la pédagogie de nos articles, voici un lexique des termes spécifiques utilisés.

Dénomination des paires de devises sur le forex.

On utilise trois lettres pour chaque devise pour les identifier.

- NZD/USD = Dollar Néo-Zélandais (NZD) face au Dollar Américain (USD)
- USD/JPY = Dollar Américain (USD) face au Yen Japonais (JPY)
- EUR/USD = Euro (EUR) face au Dollar Américain (USD)
- GBP/CHF = La livre Sterling (GBP) face au Franc Suisse (CHF).

PIPS = Price Interest Point qui équivaut en général à 0,0001 de la devise de contrepartie. (0,01 pour le Yen). C'est la valeur de variation utilisée pour exprimer les mouvements des monnaies.

Exemple : Quand EUR/USD varie de 1,3850 à 1,3860, on considère qu'il a varié de 10 pips.

Forward Guidance : Littéralement « Orientations avancées ». C'est la stratégie de communication plébiscitée par les banques centrales pour plus de transparence. En donnant des

perspectives claires sur la politique monétaire en fonction des statistiques et de la situation économiques réelle, les banques centrales souhaitent diminuer la nervosité des marchés par l'anticipation.

Exemple : La FED a défini un seuil clé du chômage à 6,5% sous lequel elle pourra décider de relever ses taux court-terme. C'est une « forward guidance ».

Stratégie de suivi de tendance :

Méthode consistant à capter de grands mouvements de fonds quand une tendance claire se dégage. C'est la méthode privilégiée par la plupart des grands fonds.

Ratio Rendement/Risque : C'est une notion primordiale d'une position qui permet de mesurer le potentiel et la pertinence d'une position, en faisant le rapport entre le rendement espéré et le risque pris sur le trade.

Exemple : Un achat EUR/USD à 1,38 avec un stop à 1,3700 et un objectif à 1,40 aura un ratio risque/rendement de $(1,40-1,38)/(1,38-1,37)$ soit 0,2/0,1. Le ratio est donc de 2 dans ce cas. Plus le ratio est élevé, plus votre potentiel est bon, même si cela reste théorique. ■

Même affaiblie, la tendance passée est toujours celle à privilégier. Un comportement à risque est souvent d'essayer d'anticiper le retournement de cette tendance en raison de sa faiblesse.

blesse. Méfiance, car si dans ce cas, le ratio rendement/risque peut être très favorable, vous allez souvent devoir vous y reprendre à plusieurs fois et ainsi enchaîner les pertes qui pourraient potentiellement vous faire perdre confiance. Attendez donc un signal clair.

Règle N°3 : Adapter vos objectifs.

Dans le cadre d'un trading actif intra-

day, vous devez aménager vos objectifs (et vos stops loss !) à la volatilité du moment. Avec une tendance défaillante, les retournements rapides sont fréquents et peuvent poser des problèmes pour les plus gourmands. Prenez vos gains de façon régulière tant que le sens du marché n'est pas mieux défini.

Bonne lecture et bons trades. ■

Stratégie de contre tendance avec les divergences et les indices de devises

Ilia Gontcharov

Responsable Analyse Technique chez Waldata

Du point de vue de l'analyse technique, le signal de divergence entre les cours et un indicateur technique constitue un signal précurseur de retournement de tendance. Toutefois il est important de garder à l'esprit qu'une stratégie de trading basée sur la détection des divergences est une stratégie de contre tendance. Le risque est donc important et un protocole strict de validation des signaux est indispensable afin d'assurer un taux de réussite maximal. Sur le Forex un tel protocole de validation peut être mis en place à l'aide des indices de devises.

L'objectif du présent article est donc de vous présenter une stratégie de swing trading dont le processus de prise de décision passe par deux étapes :

- Étape 1 : Détection des divergences sur les parités
- Étape 2 : Validation de la configuration à l'aide des indices de devises.

La première étape est commune à l'ensemble des marchés, tandis que l'utilisation des indices de devises est spécifique au marché du Forex.

En effet, la principale spécificité du



Graphique 1 - Exemple de divergence haussière entre les cours de GBP/AUD et l'indicateur MACD (12, 26, 9). Le signal est automatiquement détecté par ATExpert Divergence Pro le 7 mars 2014 sur le graphique en 30 minutes. Le 10 mars l'objectif des cours basé sur les retracements de Fibonacci et calculé automatiquement par le logiciel WalMaster Xe a été atteint.

marché des changes (Forex) est certainement le fait qu'une position représente un engagement simultané sur deux actifs. Une position acheteuse sur EUR/USD signifie que vous êtes acheteur de l'euro (EUR) et vendeur du dollar américain (USD). L'évolution de votre position dépendra donc d'une

part de la demande pour l'euro et d'autre part du niveau de la demande pour le dollar américain.

Lorsque le contexte macroéconomique et géopolitique provoque une forte demande pour l'euro, la parité EUR/USD progresse à la hausse. Votre stratégie acheteuse sur EUR/USD est

donc gagnante. Toutefois, lorsque la forte demande de l'Euro est accompagnée par une demande soutenue pour le dollar américain (USD) la parité EUR/USD ne progresse que très peu. Votre stratégie acheteuse est donc dans le meilleur des cas « flat ».

Cette particularité du Forex rend rapidement insuffisante l'analyse technique classique basée sur la simple étude des courbes des différentes parités. Un signal technique pertinent apparu sur une parité peut rapidement être invalidé si vous ne tenez pas compte de l'évolution possible de chacune des monnaies qui composent votre position.

Une analyse de la tendance individuelle sur chacune des monnaies s'avère donc indispensable pour confirmer les signaux détectés sur les parités.

Étape 1 : Détection des divergences

En règle générale, une divergence met en évidence une perte de vitesse dans une tendance. En tendance haussière une divergence baissière apparaît lorsque les nouveaux sommets des cours ne sont pas accompagnés par de nouveaux sommets sur les indicateurs d'élán (RSI, Momentum MACD etc.). De même, en tendance baissière une divergence haussière apparaît lorsque les nouveaux plus bas des cours ne sont pas accompagnés par des nouveaux plus bas sur les indicateurs.

Du point de vue chartiste, pour identifier une divergence baissière, il faut donc disposer d'au moins deux pics sur les cours et de deux pics sur un indicateur. Inversement pour tracer une divergence haussière nous avons besoin d'au moins deux creux sur les cours et sur l'indicateur (voir **graphique 1**). Mais pourquoi ce type de situation permet-elle d'anticiper le retournement du marché ?

Les indicateurs d'élán tels que le RSI,



Graphique 2 - Exemple de la divergence baissière entre les cours d'EUR/JPY et l'indicateur RSI à 14 périodes. Le signal est automatiquement détecté par ATExpert Divergence Pro le 7 mars 2014 sur la base de graphiques horaires. La zone de l'indicateur en bas de l'écran met en évidence la zone de surachat et le seuil d'invalidation du signal. Nous constatons qu'entre les deux points de la divergence la baisse des cours a été modérée. Ce qui correspond à nos critères de validation des divergences.

le Momentum ou le MACD nous donnent une image claire de la vitesse de la hausse ou de la baisse des cours. Ainsi, lorsqu'une divergence haussière ou baissière apparaît, le message envoyé par les indicateurs d'élán est clair : le mouvement en cours ralentit et la tendance manque de carburant. Or un mouvement qui ralentit ne procure plus suffisamment vite les bénéfices aux opérateurs qui travaillent à court terme. Ces derniers commencent à sortir du marché. Dans un premier temps, les ventes de positions acheteuses ou le rachat de short (clôture des positions vendeuses) entraînent le retournement temporaire des cours. C'est le début d'une phase de correction. Le retournement de la tendance se produit lorsque la phase de correction prend de l'ampleur. La clôture des positions des opérateurs positionnés à plus long terme et l'ouverture des nouvelles positions ne font qu'amplifier le mouvement.

La bonne compréhension de ce méca-

nisme est fondamentale pour détecter correctement les divergences. En analyse technique le piège classique consiste à voir de fausses divergences. La simple lecture des pics et des creux des indicateurs et des cours ne suffisent pas. Pour être pertinente, une divergence doit mettre en évidence une réelle perte de vitesse d'un mouvement.

Pour cela il y a quelques règles simples à respecter.

Premièrement, une divergence est pertinente uniquement lorsque le mouvement qui précède a été suffisamment fort (**graphique 1**). Autrement dit, il faut que les opérateurs aient réalisé des bénéfices importants et que la peur de les perdre soit suffisamment forte.

Dans le cas des indicateurs bornés tels que le RSI ou la Stochastique, on considère que le mouvement est suffisamment fort lorsque l'indicateur se trouve dans une zone de surachat (tendance haussière) ou la zone de survente (tendance baissière). Le premier



Graphique 3 - Fig 3 : Le 7 mars sur la base des cours horaires, le MarketAnalyzer de l'ATexpert Divergence Pro détecte trois signaux qui permettent d'anticiper la baisse du dollar australien (AUD). Le trader doit utiliser les indices de devises afin de sélectionner la meilleure parité à trader.



Graphique 4 - Chacune des courbes du graphique représente l'évolution d'une monnaie par rapport à un panier de 5 devises sur base horaire. La courbe marron représente l'évolution de la Livre sterling (GBP), la courbe violette l'évolution du Dollar australien (AUD), la courbe bleue le Dollar américain (USD), la courbe orange le Yen (JPY). L'analyse chartiste de quatre courbes permet de sélectionner la parité à trader parmi les divergences détectées le 7 mars (voir fig 3). Nous constatons rapidement que l'AUD évolue dans un biseau ascendant – une figure de retournement à la baisse. Le GBP est bloqué dans un trading range. Le JPY suit un trend baissier et les signaux de hausse sont absents. En revanche le dollar (USD) vient de casser à la hausse le trend baissier. Une telle configuration confirme donc la baisse probable de l'AUD et la hausse d'USD. Notre choix de trade portera donc sur la divergence baissière AUD/USD.

point d'une divergence baissière doit donc commencer dans une zone de surachat. De même, le premier point d'une divergence haussière doit commencer dans une zone de survente. Dans le cas des oscillateurs non bornés tels que le MACD ou le Momentum, il faut que la divergence intervienne à une distance importante par rapport à

la ligne centrale de l'indicateur. Deuxièmement, de forts mouvements de correction ne doivent pas avoir lieu lors de la formation de la divergence (voir **graphique 2**). Nous avons vu qu'une divergence doit mettre en évidence une perte progressive de vitesse d'un mouvement. Or lorsque les cours ont fortement corrigé entre les deux

swings, on n'est plus dans une situation de perte progressive de vitesse.

Prenons l'exemple d'un cycliste qui monte un col, ralentit fortement à mi-chemin, puis repart en force. On peut imaginer que la pause lui a permis de reprendre ses forces et qu'il existe une forte probabilité qu'il continue son ascension. Sur le marché, la situation est similaire. Une forte correction suivie par une rapide reprise indique la force d'une tendance. La recherche de divergence dans une telle situation peut être très dangereuse.

Afin d'éviter de tomber dans ce piège, il est important de mesurer les amplitudes de correction entre les deux swings de la divergence. Pour les indicateurs bornés, il est essentiel de fixer un seuil d'invalidation. Par exemple le seuil de 60 et 40 pour le RSI. Ainsi lorsque ce seuil est touché entre les deux pics ou creux de l'indicateur la divergence doit être considérée comme invalidée. Pour les indicateurs non bornés nous devons surveiller la ligne centrale.

Le respect de ces deux règles simples à mettre en œuvre vous permet d'éviter au maximum le piège des faux signaux. Le succès global de votre stratégie dépend de l'analyse pertinente de la situation technique des indices composant la parité sur laquelle une divergence a été détectée.

Étape 2 : Confirmation du signal avec les indices des devises

Comme nous l'avons vu lors de l'introduction, une position Forex est toujours constituée de deux branches. Vous êtes toujours acheteur d'une devise et vendeur d'une autre. Il n'est donc pas rare de voir le même signal apparaître sur plusieurs parités simultanément. Par exemple une divergence qui apparaît sur EUR/USD peut également apparaître sur les autres parités dont l'EUR fait partie. Le trader doit



Graphique 5 - Le graphique représente l'évolution du signal détecté par ATExpert Divergences Pro sur la parité AUD/USD, puis confirmé par l'analyse chartiste des indices de devises. L'objectif de cours fixé sur à 38.2% de retracement de Fibonacci a été atteint le 10 mars.

donc faire un arbitrage entre plusieurs opportunités afin de détecter celle dont la probabilité de réussite est la meilleure (voir **graphique 3**).

Pour ce faire les indices de devises constituent une arme redoutable.

Rappelons que l'indice d'une devise est un indicateur technique qui représente l'évolution d'une monnaie par rapport à un panier des devises. Pour ce faire un indice est composé des principales parités dont la devise analysée fait partie.

Par exemple, USD Index représente l'évolution du dollar américain (USD) par rapport à

- Dollar australien (AUD)
- Euro (EUR)
- Livre sterling (GBP)
- Franc suisse (CHF)
- Yen (JPY)

Graphiquement le résultat est représenté par une courbe sur base 100 afin de simplifier la comparaison entre plusieurs indices. C'est justement une telle comparaison qui permet de valider ou invalider le signal de la divergence et de sélectionner la meilleure opportunité (voir **graphique 4**).

La procédure de prise de décision est la suivante :

Lorsqu'une divergence baissière est détectée sur la parité X/Y, nous cherchons donc à vendre la devise X pour acheter la devise Y.

L'interprétation chartiste des indices doit être la suivante :

- l'indice de la monnaie X doit être proche d'une résistance ou en présence d'une figure de retournement à la baisse. Les figures de retournement les plus pertinentes sont le biseau ascendant, le double ou triple top ou l'épaule-tête-épaule.

- l'indice de la monnaie Y doit être proche d'un support ou en présence d'une figure haussière (biseaux descendants, double ou triple bottom, ETE inversé).

Lorsqu'une divergence haussière est détectée sur la parité X/Y, nous achetons X et vendons Y.

Interprétation chartiste des indices :

- l'indice de la monnaie X doit être sur un support ou en présence d'une figure haussière.

- l'indice de la monnaie Y doit être sous une résistance ou en présence

d'une figure de retournement à la baisse. Il est hors de question de prendre position sur une parité dont les courbes des indices évoluent dans le même sens. Ce sont alors des devises corrélées. La baisse ou la hausse d'une monnaie entraînera mécaniquement le même mouvement sur l'autre monnaie. Le signal de divergence risque donc d'être rapidement invalidé.

Gestion des positions

Comme toute stratégie, le suivi de la position ouverte doit être assuré par un stop glissant. Dans le cas d'une divergence baissière, le stop initial doit être placé juste au-dessus du dernier pic. En cas de divergence haussière, le stop initial est placé en dessous du dernier creux.

Les objectifs de cours peuvent être calculés en fonction des niveaux de support résistance. Il est également intéressant d'utiliser les ratios de Fibonacci. Rappelons qu'une divergence annonce une correction à venir. Les retracements de Fibonacci à 38.2% constituent un objectif réaliste pour une position de swing trading (voir **graphique 5**).

Conclusion

La stratégie de trading que nous venons de présenter est une stratégie contrarienne basée sur la détection des divergences. Toutefois, le même processus d'analyse des signaux détectés sur le Forex est applicable avec des stratégies de suivi de tendance confirmé à l'aide des indices de devises.

Par exemple, vous pouvez bâtir une stratégie de suivi de tendance basée sur les signaux de l'indicateur d'Ichimoku. Une telle approche structurée et simple à mettre en œuvre vous donne une discipline nécessaire pour réussir en trading. ■

À quoi s'attendre sur le marché des grains en 2014 ?

Sébastien Techer

Consultant en gestion de risque de prix/Analyste
du marché des grains chez Agritel

Les cours des céréales et des oléagineux ont nettement baissé en 2013 à l'image du blé et du maïs qui ont perdu respectivement 22 % et 38 % sur le marché de Chicago. Le rebond des récoltes 2013 au niveau mondial et la reconstruction des stocks ont été de nature à peser sur les cours après des récoltes 2012 particulièrement affectées par des épisodes de sécheresse aux États-Unis et en Russie. Après la nette correction constatée sur le marché en 2013, que nous réserve le marché des grains en 2014 ?



Graphique 1 - Stocks de report chez les huit principaux pays exportateurs de blé

Blé : Une situation fragile chez les grands exportateurs

En 2013, la production de blé a rebondi de 8 % au niveau mondial s'affichant sur un niveau de 711,8 millions de tonnes selon le dernier rapport de l'USDA. Cependant, chez les grands pays exportateurs, le rebond de la production a été compensé par

la forte hausse de la demande des pays importateurs induite par la baisse des prix. Ainsi, les stocks de blé chez les grands exportateurs sont restés sur des niveaux sensiblement égaux à ceux de 2012 comme le montre le **graphique 1**.

Dans ce contexte, les conditions climatiques sur les cultures de blé de l'hémisphère nord ce printemps

seront décisives pour l'évolution des cours du blé. D'ores et déjà, les opérateurs s'inquiètent de l'état des blés aux États-Unis et plus particulièrement sur les Grandes Plaines. En effet, après les multiples vagues de froid qui ont touché les régions de production de blé d'hiver, des dégâts de gel seront à prévoir. De plus, la sécheresse qui sévit en Californie depuis

Source : USDA, Agrihel



Graphique 2 - figure n°2 : cumul des ventes export US en maïs

plus de deux ans tend à se déplacer sur le MidWest, laissant le potentiel de production de blé US en suspens.

Sur le bassin mer Noire, c'est l'excès d'humidité qui a perturbé les semis à l'automne dernier. Par conséquent, les surfaces de blé en Russie et en Ukraine pour la récolte 2014 s'affichent sur des niveaux inférieurs à l'année passée. Avec des stocks de blé extrêmement réduits après la sécheresse de 2012, un incident climatique sur les cultures de blé russe ou ukrainien pourrait réduire les disponibilités export de manière conséquente et ainsi tendre le marché mondial du blé pour la campagne 2014/2015.

La situation devrait rester lourde en maïs

L'année 2013 a été marquée par une production record de maïs chez le premier producteur et exportateur mondial (les États-Unis) à 353 millions de tonnes contre seulement 273 millions de tonnes en 2012. En Ukraine, la production 2013 s'établit également sur des niveaux record à environ 30 millions de tonnes. Ce fort rebond de la production sur l'hémisphère nord a eu pour conséquence une chute des cours du maïs à Chicago. Ces derniers

sont d'ailleurs venus tester la zone de support majeure des 4,10 \$/boisseau sur les échéances rapprochées.

Cette forte baisse des prix a, de la même manière que pour le blé, réveillé la demande. Ainsi, les exportations de maïs US évoluent à un rythme record (voir **graphique 2**) ce qui devrait, pour le premier semestre 2014, limiter la baisse des cours.



En sus, les conditions climatiques chaudes et sèches en Amérique Latine et plus particulièrement au Brésil pourraient compromettre le potentiel de production de maïs du pays, aujourd'hui estimé à 70-75 millions de tonnes, ce qui constitue un élément de tension supplémentaire pour le marché du maïs à court terme. Cependant, au second semestre, les cours du maïs pourraient plier sous un élément de poids : la nouvelle récolte américaine. Lors de sa conférence annuelle des 20 et 21 février 2014, l'USDA estimait la récolte de maïs US à 355 millions de tonnes, un record. Cette production devrait propulser les stocks de report US à 53 millions de tonnes pour la saison 2014/2015 contre 37,6 millions de tonnes la saison dernière. Sans incident climatique majeur sur la Corn Belt US, les cours du maïs pourraient poursuivre le mouvement de baisse initié en 2013 tant aux États-Unis qu'en Europe. Pour la première partie de la campagne 2014/2015, les incertitudes sont essentiellement d'ordre géo-

politique. L'instabilité politique et sociale en Ukraine laisse planer de sérieux doutes quant au réel potentiel de production de maïs du pays devenu le troisième exportateur mondial. En effet, certaines compagnies de semences sont d'ores et déjà hésitantes à vendre leurs produits en Ukraine du fait du « risque pays ». Le marché sera donc particulièrement attentif à l'évolution de la situation politique du grenier de l'Europe continentale.

Vers une détente du marché du soja ?

La production de soja est concentrée dans trois principaux pays : les États-Unis, le Brésil et l'Argentine qui représentent plus de 85 % du commerce mondial en soja. Depuis 2011, ces pays ont été successivement touchés par des sécheresses qui ont tendu de manière significative le marché du soja (voir **graphique 3**) d'autant plus que l'intérêt acheteur de la Chine pour ce produit est croissant.

À court terme, l'amenuisement des disponibilités export en soja aux États-Unis alors que les récoltes de l'hémisphère commencent à peine, permet aux cours du soja de maintenir une certaine fermeté. En revanche, à plus long terme, les récoltes record du Brésil (85-90 millions de tonnes) et de l'Argentine (50-55 millions de tonnes) seront un élément de pression pour le marché du soja dès le printemps.

De plus, aux États-Unis, la différence de prix entre le soja et le maïs devrait conduire les farmers à privilégier le soja plutôt que le maïs dans les prochains assolements. Dans sa conférence annuelle des 20 et 21 février 2014, l'UDSA annonçait ainsi des surfaces de soja US sur des niveaux record à 79,5 millions d'acres contre 76,5 millions d'acres l'année dernière. Considérant un rendement



Graphique 3 - Graphique des cours du soja à Chicago sur les 10 dernières années (en c\$/boisseau)

tendanciel de 45,2 boisseaux/acre, la production de soja US devrait atteindre un record de 96,6 millions de tonnes contre 85,7 millions en 2013. La conjugaison d'une récolte sud et nord-américaine record devrait détendre le commerce mondial du

soja et ainsi peser sur les prix du soja dans les mois à venir. Les opérateurs de marché resteront, néanmoins, vigilants à l'évolution de la situation climatique cet été sur la Soja Belt aux États-Unis car cette dernière sera déterminante. ■

Focus : la Chine : tirant des matières premières agricoles

Une économie florissante aux 1,3 milliard de consommateurs

La Chine, c'est avant tout plus d'un milliard de consommateurs potentiels. Avec 300 à 400 millions de personnes âgées de moins de 30 ans, il y a aujourd'hui plus de jeunes gens « pleins d'espoirs » en Chine que la population totale des États-Unis.

Avec une économie qui a crû entre 7

et 10 % sur les cinq dernières années, la Chine est aujourd'hui la deuxième puissance économique mondiale et pourrait, à ce rythme, dépasser les États-Unis dans les 20 prochaines années. L'émergence d'une classe moyenne chinoise et les changements de mode de consommation de cette dernière, désireuse de rompre avec la monotonie ancestrale, pourraient bien bouleverser les équilibres mondiaux des matières premières agricoles.

La Chine : premier importateur et consommateur mondial de soja

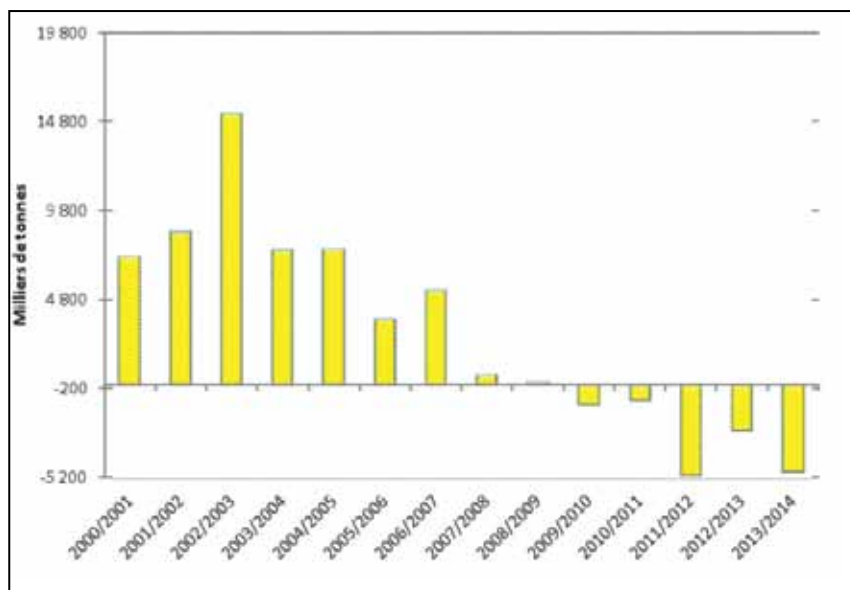
Au milieu des années 90, la Chine n'importait quasiment pas de soja. Vingt ans plus tard, le pays est le premier importateur mondial de soja avec 70 millions de tonnes qui vont être importées pour la campagne 2013/2014 (voir **graphique 4**). De fait, environ 65% des échanges mondiaux en soja sont à destination de la Chine.

Outre la forte consommation en huile, la demande en soja est également propulsée par la consommation croissante de viande en Chine. Cette forte hausse des importations chinoises a eu pour conséquence de tendre de manière importante le marché du soja et ainsi tirer à la hausse les cours qui s'affichent actuellement non loin de leur plus haut historique.

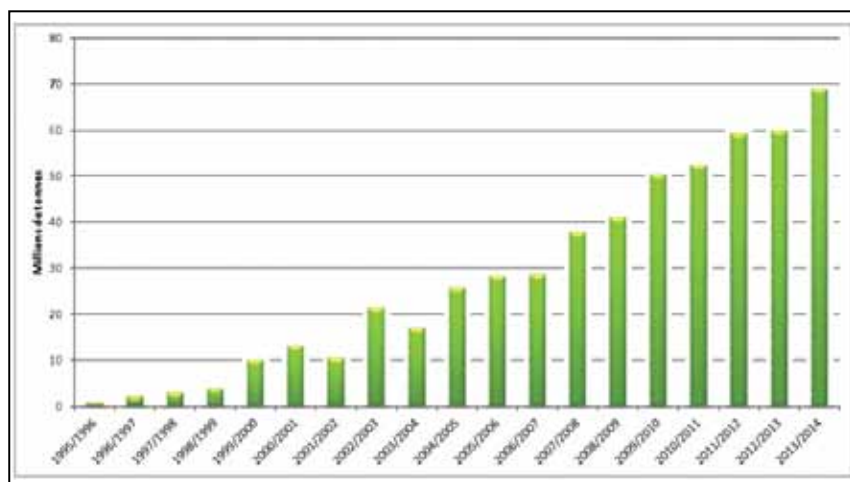
Une entrée remarquable dans le commerce du blé

La Chine est le premier producteur mondial de blé avec 122 millions de tonnes en 2013. Jusqu'ici autosuffisant, le pays interférait peu sur le marché mondial du blé. Cependant, les fortes augmentations de la consommation de blé (+25 millions de tonnes depuis 2005) poussent de plus en plus la Chine à se tourner vers le commerce mondial pour s'approvisionner en blé.

Une fois de plus tirées par la demande pour l'alimentation animale, les importations chinoises de blé, évaluées à environ 3 millions de tonnes au titre de la campagne 2012/2013, pourraient atteindre 8 à 9 millions de tonnes cette année, ce qui placerait la Chine au rang de 2ème importateur mondial au coude à coude avec l'Égypte.



Graphique 5 - Figure n°5 : Balance commerciale la Chine en maïs de 2000



Graphique 4 - Figure n°4 : évolution des importations de soja par la Chine depuis 1995.

La Chine devient déficitaire de maïs en quelques années

Le maïs, céréale fourragère par excellence, est également sous l'emprise de l'intérêt acheteur de l'ogre chinois. Deuxième producteur et premier consommateur mondial de maïs, la Chine joue un rôle grandissant sur ce marché. Comme l'illustre la figure n°5, la Chine est passée d'un statut d'exportateur net de maïs au début des années 2000 à importateur net d'environ 5 millions de tonnes pour la campagne 2013-2014. Aujourd'hui, de nombreuses incerti-

tudes planent autour de l'économie chinoise qui se trouve quelque peu en surchauffe. Cependant, l'atterrissage de la deuxième économie mondiale consiste à réorienter la demande, jusqu'ici tirée par les exportations, sur la consommation intérieure. Cela donnera naissance, dans les décennies à venir, à la plus grande classe moyenne du monde qui voudra, entre autres, consommer plus de viande. L'émergence et le développement de cette population à fort pouvoir d'achat est un enjeu de taille pour le marché des matières premières agricoles qui devra répondre à une demande quasi-exponentielle. ■

Le point sur l'imposition de vos plus-values boursières : quelles pistes pour réduire la note ?

Bruno Erard

Avocat à la cour cabinet Ayache Salama

Aligner la fiscalité du capital sur celle du travail : qui n'a pas en tête ce slogan maintes fois répété par les majorités gouvernementales successives ces dernières années ? Ce principe a connu son aboutissement avec l'assujettissement, à partir de 2013, de la plupart des produits financiers au barème progressif de l'impôt sur le revenu, et avec la suppression corrélative d'un certain nombre de régimes fiscaux spécifiques aux produits de placement.

Néanmoins, comme toujours, à la simplicité du principe répond une réalité plus complexe puisque, si un certain nombre de placements ont vu leur fiscalité alignée sur celle des revenus d'activités, d'autres ont été relativement épargnés, voire favorisés. Ainsi, notamment, les enveloppes fiscales de l'assurance-vie et du plan d'épargne en actions (PEA) ont été

préservées, de même que le régime applicable aux placements très populaires que sont les livrets d'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable...).

Finalement, loin de converger, les écarts de fiscalité se sont accrus d'un produit à l'autre et il est plus que jamais important de bien analyser le cadre fiscal applicable avant de procéder à un investissement.

Il est également important de rappeler que la fiscalité n'est bien évidemment pas le seul critère d'investissement, d'autres critères devant être pris en compte : la durée de placement, les risques qui lui sont attachés, les frais applicables...

La fiscalité restant néanmoins un élément essentiel du rendement qu'offre un portefeuille de titres, un état des lieux s'impose, à la lumière des récentes évolutions législatives dont nous rappellerons de manière synthétique les principales caractéristiques.

Nous ne traiterons ici, dans ses grandes lignes, que de la fiscalité sur les revenus et les plus-values sur titres des personnes physiques.

De quels produits et revenus parle-t-on ?

Au plan fiscal, on distingue généralement deux grandes catégories de produits financiers : (i) les produits de placements à revenu fixe d'une part, et (ii) les produits de placements en actions ou en parts sociales.

La première catégorie recouvre essentiellement les obligations et autres titres d'emprunt négociables (les emprunts d'État notamment), les revenus de créances, de dépôt, de cautionnement et de comptes courants, les bons du Trésor et assimilés, les bons de caisse, les bons de capitalisation. En général, le taux de rémunération de ces placements est fixé dès le départ et demeure invariable pendant toute la



durée du placement. La rémunération est le plus souvent matérialisée par la stipulation d'un intérêt.

S'agissant de la seconde catégorie, la rémunération prend généralement la forme d'un dividende, qui matérialise la décision prise par une société de rémunérer ses actionnaires ou associés en leur distribuant tout ou partie des bénéfices que la société a réalisés au cours de son exercice social.

Ces produits peuvent être acquis directement par l'épargnant, mais ce dernier a en pratique souvent recours à un investissement via des OPCVM. Il s'agit des organismes de placement collectif en valeurs mobilières, qui prennent généralement la forme de fonds communs de placement (FCP) ou de sociétés d'investissement à capital variable (SICAV). L'acquisition par les épargnants de parts ou actions de ces organismes est très fréquente en pratique, à chaque fois qu'un investissement est réalisé par l'intermédiaire

Enfin, loin de converger, les écarts de fiscalité se sont accrues d'un produit à l'autre et il est plus que jamais important de bien analyser le cadre fiscal applicable avant de procéder à un investissement.

de produits proposés par les réseaux bancaires ou d'assurance.

Quel que soit le mode d'investissement, les gains retirés par l'épargnant de ces produits peuvent être réalisés, soit en cours de détention des titres, à l'occasion de la perception des revenus périodiques qui leur sont attachés (intérêts, dividendes...), soit au moment de la cession des titres, en bénéficiant de la valeur acquise par le produit pendant la durée de sa détention. Dans ce cas, l'épargnant réalise une plus-value (ou une moins-value) égale à la différence entre le prix de cession des titres et leur coût initial d'acquisition (en tenant compte des frais d'acquisition et/ou de cession, tels que les commissions).

La suppression du prélèvement forfaitaire libératoire (PFL)

La principale réforme mise en œuvre à partir de 2013 a consisté en la suppression du PFL, jusqu'alors applicable à la plupart des produits financiers.

Rappelons que, jusqu'en 2012, un prélèvement forfaitaire était liquidé au moment de la mise en paiement des produits financiers et permettait d'être définitivement libéré de tout impôt par la suite. Avant sa suppression, le taux du prélèvement était de 24% (21% pour les dividendes), auquel s'ajoutaient les contributions sociales additionnelles de 15,5%.

Ce dispositif – généralement optionnel – était favorable aux revenus les plus élevés puisqu'il permettait une imposition à un taux moins élevé que les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu (jusqu'à 45% à l'heure actuelle).

Désormais, la majeure partie des produits financiers est assujettie à l'impôt sur le revenu au barème progressif de l'impôt, ce qui peut porter l'imposition à un taux effectif de 58,2%¹, contre 39,5% avec le PFL (36,5% pour les dividendes), lorsque le contribuable est imposable à la tranche maximale de l'impôt sur le revenu². Ces revenus peuvent, en outre, être soumis à la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CHR)³.

La suppression du PFL a donc pour effet, pour les épargnants disposant de revenus relativement élevés, de réduire significativement le rendement d'un certain nombre de placements.

Les produits qui ont été principalement impactés par la suppression du PFL sont les produits de placements à

La suppression du PFL a également connu une exception notable au profit des contrats d'assurance-vie et de capitalisation, qui ont conservé leur régime antérieur (voir ci-après).

Il convient enfin de préciser que la suppression du PFL n'a concerné que l'impôt sur le revenu, à l'exclusion des contributions sociales additionnelles de 15,5%. Ces dernières continuent, de manière générale, à être précomptées par l'établissement payeur lors du versement des produits de placement (dividendes ou intérêts principale-ment).

Le maintien d'un prélèvement forfaitaire non libératoire

La suppression du PFL avait un effet potentiellement important sur le budget de l'État, puisqu'elle avait pour conséquence mécanique de décaler le paiement de l'impôt dans le temps.

En effet, le PFL permet d'acquitter l'impôt en temps réel, lors de la perception des revenus correspondants, alors que leur assujettissement à l'im-

d'impôt sur le revenu qui s'impute sur l'impôt dû l'année suivante.

Cet acompte a conservé les derniers taux de l'ancien PFL, à savoir 24% pour la généralité des revenus et 21% pour les dividendes.

Pour la plupart des produits financiers, le paiement de l'impôt s'effectue donc désormais en deux temps : un acompte versé par l'établissement payeur, sous forme de prélèvement, au moment de la mise en paiement du revenu puis, l'année suivante, le paiement de l'impôt sur le revenu, sous déduction de l'acompte versé.

Les personnes appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 25.000 € (personne seule) ou 50.000 € (couple) peuvent toutefois demander à être dispensées du prélèvement. Ces seuils sont portés respectivement à 50.000 € et 75.000 € s'agissant de la perception de dividendes.

La demande de dispense doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du versement. Il s'agit d'une attestation sur l'honneur par laquelle la personne indique à l'établissement payeur que son revenu est inférieur aux seuils applicables.

La fiscalité des dividendes

Les dividendes jouissent depuis de nombreuses années d'un traitement fiscal à part, lié à leur nature particulière.

En effet, lorsqu'il est distribué par une société soumise à l'impôt sur les sociétés, le dividende correspond à la distribution d'un bénéfice qui a

revenu fixe, ou assimilés.

Pour ces produits toutefois, le PFL a été maintenu de manière optionnelle pour les foyers fiscaux dont le montant des revenus de placements à revenu fixe au titre d'une année n'excède pas 2.000€.

Pour les dividendes, l'impact a été limité grâce au bénéfice de l'abattement spécifique de 40% dont bénéficient ces produits sur l'assiette imposable (voir nos développements ci-après).

pôt sur le revenu dans les conditions de droit commun conduit à n'acquitter l'impôt qu'avec un an de décalage (l'impôt correspondant à des revenus de l'année N étant acquitté en N+1).

C'est la raison pour laquelle a été maintenu un prélèvement forfaitaire à acquitter au moment de la perception des revenus, lequel, à la différence du régime antérieur, n'est plus libératoire de l'impôt.

Ce prélèvement à la source non libératoire constitue donc un acompte

Pour la plupart des produits financiers, le paiement de l'impôt s'effectue donc désormais en deux temps : un acompte versé par l'établissement payeur, sous forme de prélèvement, au moment de la mise en paiement du revenu puis, l'année suivante, le paiement de l'impôt sur le revenu, sous déduction de l'acompte versé.

1 – Soit le taux d'IR maximal de 45%, auquel s'ajoutent les contributions sociales additionnelles de 15,5%, dont une partie (5,1%) est déductible de l'IR.

2 – Les taux d'imposition à l'IR pour 2014 sont, pour une personne seule, de 5,5% pour un revenu compris entre 6.011€ et 11.991€, 14% entre 11.991€ et 26.631€, 30% entre 26.631€ et 71.397 €, 41% entre 71.397 € et 150.200 €, et 45% au-delà de 150.200 €.

3 – La CHR a un taux de 3% pour la fraction du revenu fiscal de référence excédant 250.000 € et de 4% pour la fraction du revenu excédant 500.000 € (pour une personne seule, ces seuils étant doublés pour les personnes mariées ou pacsées).

déjà supporté l'impôt au niveau de la société qui l'a réalisé. L'imposition du dividende au niveau de l'actionnaire conduit donc à taxer une seconde fois ce résultat, au titre de sa distribution. C'est la raison pour laquelle, pendant plusieurs décennies, un crédit d'impôt (l'avoir fiscal) a été accordé à l'actionnaire, pour neutraliser au moins en partie cette double imposition. Cet avoir fiscal a été supprimé en 2005 et a été remplacé par un mécanisme d'abattement qui est toujours en vigueur actuellement. Jusqu'en 2012, les actionnaires avaient le choix entre opter pour le PFL pour l'imposition du dividende reçu, ou, à défaut, soumettre ce dividende à l'impôt sur le revenu au barème progressif, mais avec dans ce cas le bénéfice d'un abattement de 40%. Depuis 2013, compte tenu de la suppression du PFL, seul le dernier régime reste applicable.

En conclusion, les dividendes reçus par les actionnaires personnes physiques sont désormais imposables à l'impôt sur le revenu au barème progressif avec le bénéfice d'un abattement de 40%, lequel n'est toutefois pas applicable aux contributions sociales additionnelles de 15,5%.

À titre indicatif, pour une personne assujettie à la tranche maximale de l'impôt sur le revenu de 45%, le taux effectif d'impôt représente 40,2%, hors application éventuelle de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus.

La réforme des plus-values sur titres

S'il y a une réforme fiscale qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois, c'est bien celle là. Qui ne se souvient en effet de la fameuse « révolte des pigeons » ?

Comme les produits financiers à rendement régulier (dividendes, intérêts), les plus-values de cession sur titres étaient soumises jusqu'en 2012



En conclusion, les dividendes reçus par les actionnaires personnes physiques sont désormais imposables à l'impôt sur le revenu au barème progressif avec le bénéfice d'un abattement de 40%, lequel n'est toutefois pas applicable aux contributions sociales additionnelles de 15,5%.

à un taux d'imposition forfaitaire⁴ (34,5% en intégrant les contributions sociales⁵). Ce taux forfaitaire a été supprimé à compter de 2013 et a été remplacé par une imposition à l'impôt sur le revenu au barème progressif. Toutefois, pour tenir compte de la nature particulière des plus-values, et notamment du fait qu'elles se réalisent généralement sur une période pluriannuelle, l'imposition a été atténuée par un mécanisme d'abattement pour durée de détention. Selon le dispositif résultant de la loi de finances pour 2014, l'abattement est de 50% lorsque les titres ont été détenus entre 2 et 8 ans, et de 65% pour les titres détenus plus de 8 ans⁶.

Cet abattement n'est toutefois applicable qu'à l'impôt sur le revenu, à

l'exclusion des contributions sociales additionnelles de 15,5%.

Ainsi, lorsque le vendeur des titres est imposable à la tranche maximale d'impôt sur le revenu de 45%, le taux d'imposition s'établit à 35,7% en cas de détention des titres entre 2 et 8 ans, et à 28,95% au-delà de 8 ans⁷.

En apparence, le remplacement d'un mécanisme de taux forfaitaire d'imposition par le mécanisme d'abattement n'a pas eu d'effet véritablement

4 – Applicable de plein droit, à la différence du PFL qui était généralement optionnel.

5 – Taux forfaitaire d'impôt de 19%, majoré des contributions sociales de 15,5%. Le taux forfaitaire avait été porté ponctuellement à 24% pour l'année 2012, majorant ainsi globalement le taux d'imposition à 39,5%.

6 – Des abattements spécifiques sont prévus en faveur des dirigeants de PME partant en retraite, pour les titres de PME acquis ou souscrits dans les 10 ans de la création de la société, et pour certaines cessions de titres au sein d'un groupe familial.

7 – Hors contribution exceptionnelle sur les hauts revenus de 3 ou 4%.



négalatif sur l'imposition globale, bien au contraire. Notamment, la réforme a été favorable aux personnes imposables aux tranches basses ou intermédiaires d'impôt.

Ce constat doit cependant être fortement nuancé car le bénéfice de l'abattement pour durée de détention a un champ d'application beaucoup plus restreint que celui, auparavant, du taux forfaitaire d'imposition.

Le taux forfaitaire était en effet applicable à la plupart des cessions de titres, alors que l'abattement pour durée de détention est limité aux seules cessions d'actions, de parts de sociétés, de droits portant sur ces parts ou actions (usufruit et nue-propriété) ou de titres représentatifs de ces mêmes parts, actions ou droits (telles que les parts ou actions d'OPCVM). L'application de l'abattement aux cessions de parts ou d'actions d'OPCVM suppose que ces organismes respectent un quota d'in-

vestissement de 75% de leurs actifs en actions, parts ou autres droits éligibles à l'abattement.

Ainsi, sont exclus du champ de l'abattement pour durée de détention l'ensemble des titres autres que les actions (ou parts sociales), et en particulier les obligations ou les bons de souscription d'actions (BSA).

Une autre nuance importante doit être apportée dans le cadre de la comparaison. Le taux forfaitaire s'appliquait auparavant sans condition de durée de détention, alors que désormais une durée minimale de deux ans est requise pour bénéficier d'une fiscalité atténuée.

Un régime fiscal de droit commun finalement de moins en moins attractif

En cas de mise en œuvre du régime fiscal de droit commun, la réforme fiscale intervenue à partir de 2013

conduit à distinguer deux grandes catégories de produits :

- Les produits issus des actions et des parts sociales (et produits assimilés) qui supportent des charges fiscales qui n'ont été que trop lourdement aggravées par la réforme, grâce à l'abattement de 40% sur les dividendes et à l'abattement pour durée de détention en matière de plus-values (sous réserve de conserver les titres au moins deux ans).
- Les produits issus d'autres titres (en particulier les produits de placement à revenu fixe) pour lesquels la suppression du prélèvement forfaitaire libératoire et du taux forfaitaire d'imposition des plus-values peuvent conduire à un accroissement significatif de la fiscalité, leur assujettissement à l'impôt sur le revenu au barème progressif n'ayant pas été atténué par des dispositifs correcteurs. L'impact dépend naturellement dans ce cas de la tranche d'imposition de l'épargnant.

• De même, les profits réalisés sur les instruments financiers à terme, réalisés à titre occasionnel, relèvent de l'impôt sur le revenu au barème progressif dans la catégorie des plus-values de cession de valeurs mobilières, mais sans bénéfice de l'abattement pour durée de détention.

Ainsi, si les placements en actions ne se sont pas trop mal sortis des dernières réformes, on ne peut pas en dire autant des autres placements, et notamment ceux rémunérés par des intérêts fixes. Pour ces derniers, une augmentation des taux d'imposition associée à une baisse des taux d'intérêt a conduit à faire fondre leur rémunération nette.

Mais l'horizon n'est pas nécessairement si sombre car un certain nombre de solutions demeurent pour réduire ces conséquences défavorables.

Les livrets d'épargne réglementée

Bien qu'offrant des rendements limités, ces livrets très prisés des épargnants bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu, permettant d'en améliorer indirectement l'attractivité (notamment par rapport aux comptes sur livrets des banques qui ne bénéficient pas de cette exonération). L'exonération d'impôt est toutefois limitée en fonction de plafonds de versements, variables en fonction des produits, mais qui pour certains ont fait l'objet il y a quelques mois d'un relèvement significatif.

Les principaux produits sont :

- Les livrets A dans une limite de versement de 22.950 €
- Les livrets bleus de crédit mutuel ouverts avant le 1er janvier 2009
- Les livrets d'épargne populaire (LEP) dans une limite de versement de 7.700 €
- Les livrets jeunes dans une limite de versement de 1.600 €
- Les livrets de développement

durable (LDD) dans une limite de versement de 12.000 €

• Les intérêts et primes versés aux titulaires de plans d'épargne-logement (PEL) de moins de 12 ans ou des comptes d'épargne logement (CEL), dans une limite de versement de 61.200 € pour les premiers et de 15.300 € pour les seconds.

• Les produits des livrets d'épargne-entreprise (LEE) ouverts avant 2014 (limite de versement de 45.800 €)

• Les produits perçus dans le cadre d'un plan d'épargne populaire (PEP) Ces produits sont, pour certains, également exonérés des prélèvements sociaux additionnels (Livret A, livret jeune, LEP, LDD, LEE).

L'assurance-vie

Celui qui est régulièrement qualifié comme le placement préféré des français ne se présente plus !

Le contrat d'assurance-vie permet de constituer un capital et de le faire fructifier avec un objectif qui en principe est à long terme. Cet objectif peut consister, soit à transmettre ce capital à des tiers en cas de décès

Ainsi, si les placements en actions ne se sont pas trop mal sortis des dernières réformes, on ne peut pas en dire autant des autres placements, et notamment ceux rémunérés par des intérêts fixes.

(enfants, conjoint, membres de la famille, amis...), soit de constituer une épargne en vue d'une utilisation future par le souscripteur (dans le cadre de la retraite, pour un investissement immobilier...). Il s'agit donc d'un produit d'épargne qui peut également permettre de transmettre un patrimoine à des conditions fiscales avantageuses.

Ce produit présente également l'avantage de pouvoir héberger des placements de nature très diversifiée

(actions, obligations...), avec par conséquent des profils de risque et de rendement très différents, suivant les souhaits du souscripteur. À cet égard, les gammes de supports offerts par les réseaux bancaires ou d'assurance sont quasiment sans limites ! Un seul bémol : il convient de surveiller les frais d'entrée et de gestion des supports, et les comparer à la performance globale des placements.

La fiscalité associée aux produits générés par le contrat reflète la logique à long terme du placement, puisque cette fiscalité décroît avec la durée du placement.

Pour les contrats souscrits depuis le 26 septembre 1997, le rachat ou le dénouement du contrat avant huit ans se traduit par une imposition des produits de placement à l'impôt sur le revenu au taux progressif.

Toutefois, lorsqu'il y trouve intérêt, le souscripteur peut opter pour un prélèvement fiscal libératoire au taux de :

- 35% lorsque la durée du contrat est inférieure à 4 ans
- 15% lorsque le contrat a une durée supérieure à 4 ans

Lorsque le contrat a une durée supérieure à huit ans le prélèvement fiscal libératoire s'établit au taux de 7,5%, après application d'un abattement de 4.600 € (personne seule) ou de 9.200 € (couples) sur les produits générés.

Ces produits sont également soumis aux prélèvements sociaux de 15,5%. Ces prélèvements sont dus en principe au dénouement du contrat (ou de son rachat partiel). Toutefois, la soumission aux prélèvements sociaux s'effectue lors de l'inscription en

compte des produits, pour les contrats en euros ou en devises, ou pour les compartiments en euros ou en devises des contrats multi-supports ou euro-croissance.

Comme on peut le constater, l'assurance-vie constitue une enveloppe particulièrement attractive d'un point de vue fiscal, à condition de respecter un horizon de placement suffisant. L'attrait est d'autant plus important depuis 2013, compte tenu de l'aggravation de la fiscalité applicable à un certain nombre de produits, en particulier les placements à rendement fixe.

Le plan d'épargne en actions (PEA)

Le PEA permet d'investir en actions (ou en OPCVM investis eux-mêmes principalement en actions) tout en bénéficiant d'une exonération d'impôt sur les dividendes et les plus-values, à condition de n'effectuer aucun retrait dans les 5 ans qui suivent l'ouverture du plan.

Après 8 ans, il est possible d'opter pour le versement d'une rente à vie défiscalisée, et ainsi constituer un complément de revenus pour la retraite.

Au PEA « classique » vient de s'ajouter depuis le 1er janvier 2014 un PEA « PME-ETI » orienté vers les placements dans les PME et les entreprises de taille intermédiaire. Ce nouveau PEA fonctionne de la même manière que le PEA classique, et bénéficie des mêmes avantages fiscaux.

Le PEA peut être ouvert auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurance.

Dans le premier cas, il comporte un compte espèces qui est alimenté par les versements du titulaire, qui servent à acheter les titres qui seront inscrits sur le compte titres.

En cas d'ouverture du plan auprès d'une compagnie d'assurance, le PEA

prend la forme d'un contrat de capitalisation en unités de compte, investi dans des titres éligibles au PEA.

Les versements dans un PEA sont plafonnés. Les plafonds applicables depuis le 1er janvier 2014 sont de 150.000 € pour le PEA classique et de 75.000 € pour le PEA PME-ETI.

Le PEA présente l'avantage important de permettre une exonération totale d'impôt sur le revenu des produits du plan, sous réserve de n'effectuer aucun retrait dans les 5 premières années suivant l'ouverture du PEA.

Une même personne ne peut détenir qu'un seul PEA de chaque type.

Les PEA doivent être investis en actions ou parts de SARL, de sociétés cotées ou non, ou en parts OPCVM détenant des titres éligibles à concurrence d'au moins 75% de leur portefeuille. Les sociétés émettrices doivent être soumises à l'impôt sur les sociétés et avoir leur siège en France ou dans un autre État de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.

Depuis le 1er janvier 2014, les actions de préférence et les droits ou bons de souscription ou d'attribution d'actions ne peuvent plus être inscrits dans un PEA. Ceux régulièrement inscrits avant cette date peuvent néanmoins rester inscrits dans le plan.

Le PEA présente l'avantage important de permettre une exonération totale d'impôt sur le revenu des produits du plan, sous réserve de n'effectuer aucun retrait dans les 5 premières années suivant l'ouverture du PEA.

Cette exonération est totale pour les plus-values et est plafonnée pour les autres produits (dividendes en particulier), lorsqu'ils se rapportent à des titres de sociétés non cotées. Le plafond d'exonération est fixé dans ce cas à 10% du montant de ces placements. Ce plafond est calculé annuellement. Les exonérations attachées au PEA ne concernent pas toutefois

les prélèvements sociaux de 15,5%, qui restent exigibles au moment des retraits ou de la clôture du plan.

Il convient également de noter qu'un retrait partiel de sommes du PEA après huit ans n'entraîne pas la clôture du plan. Le PEA peut donc continuer à fonctionner en franchise d'impôt

mais aucun versement nouveau n'est possible.

En cas de retrait entre cinq et huit ans, les avantages fiscaux passés du PEA ne sont pas remis en cause mais le retrait entraîne la fermeture du plan, ce qui ne permet plus de bénéficier des avantages pour le futur.

En cas de retrait avant cinq ans, les produits sont fiscalisés à des taux d'imposition sur le revenu spécifiques, qui s'élèvent (prélèvements sociaux en sus) à :

- 22,5% si le retrait ou le rachat a lieu avant deux ans
- 19% si le retrait a lieu entre deux et cinq ans.

L'investissement dans les FCPR et les fonds professionnels de capital investissement

Les porteurs de parts de fonds commun de placement à risques (FCPR) et de parts de fonds professionnels de capital investissement jouissent encore d'un régime fiscal particulier dans certains cas.

Il s'agit de fonds investissant dans des sociétés non cotées. Même si leur régime fiscal est en principe celui des FCP de droit commun, ils peuvent néanmoins bénéficier d'un régime fiscal favorable, sous certaines conditions, permettant d'exonérer d'impôt



L'assurance-vie constitue une autre enveloppe fiscale très intéressante, avec les mêmes contraintes de durée de placement (plus de 8 ans pour une optimisation totale). Par rapport au PEA, l'assurance-vie offre une souplesse plus importante de fonctionnement...

sur le revenu les produits et plus-values réalisés.

Les FCPR concernés sont les fonds dits « fiscaux » dont les actifs sont composés pour 50 % au moins, directement ou par l'intermédiaire d'un holding ou d'une entité d'investissement, de titres de sociétés européennes non cotées ou, dans la limite de 20 %, de titres de sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 150 millions d'euros.

Par ailleurs, les fonds commun de placement dans l'innovation (FCPI) bénéficient du même avantage. Les FCPI sont des FCPR dont l'actif est composé pour 70% au moins de titres de sociétés innovantes.

Les porteurs de parts personnes physiques de FCPR « fiscaux » ou de FCPI bénéficient d'une exonération d'impôt

sur le revenu sur les gains et plus-values réalisés (mais pas d'une exonération de prélèvements sociaux), sous réserve :

- De s'engager à conserver pendant au moins 5 ans les parts qu'ils détiennent ;
- Que les sommes et valeurs réparties par le fond pendant cette période soient immédiatement réinvesties et demeurent indisponibles.

Il convient de noter qu'un régime fiscal comparable peut également être obtenu en cas de souscription d'actions de sociétés de capital-risque (SCR), dont la vocation est similaire à celle des FCPR, en particulier concernant la composition de leur actif.

Conclusion

Il ressort de ce panorama que la fiscalité sera étroitement dépendante du

profil de risque du produit et surtout de l'horizon de placement.

Les placements en actions comportent un risque plus élevé et de ce fait doivent être gérés sur le moyen/long terme.

Leur fiscalité est adaptée à ce profil puisqu'elle incite à une conservation sur la durée (abattement pour durée de détention). Des enveloppes spécifiques leur sont en outre réservées avec une fiscalité très attractive, à condition de rester investi au moins 5 ans et idéalement plus de 8 ans (PEA classique, PEA-PME).

L'assurance-vie constitue une autre enveloppe fiscale très intéressante, avec les mêmes contraintes de durée de placement (plus de 8 ans pour une optimisation totale). Par rapport au PEA, l'assurance-vie offre une souplesse plus importante de fonctionnement, puisqu'elle autorise des supports d'investissement très diversifiés (allant des fonds euros aux placements intégralement en actions), sans limitation géographique, avec des arbitrages possibles entre les supports et des rachats partiels en toute souplesse.

L'assurance-vie est en outre une des bouées de sauvetage fiscal de certains produits touchés par l'augmentation de la fiscalité, mais non éligibles au PEA, (les produits obligataires notamment), en leur permettant de conserver une fiscalité atténuée et donc de préserver leur rendement.

Pour les placements à court terme, il convient de ne pas oublier les livrets réglementés qui, même s'ils n'offrent pas des rendements époustouflants, ont au moins le mérite d'être défiscalisés, avec des plafonds de placement qui ont été sensiblement relevés.

Finalement, une grande partie de l'épargne des particuliers est concentrée sur ces produits (livrets réglementés, PEA, assurance-vie), qui ont été peu touchés par les dernières réformes fiscales et qui conservent donc largement leur attractivité. ■

Savoir mettre en place des stratégies de trading avec les CFD

Judith Danan

Head of sales, CMC Markets France



Quels sont les éléments à considérer lorsque vous vous lancez dans le trading de CFD ?

Votre état d'esprit

Avant de commencer à trader, listez vos idées et vos objectifs d'investissement, et n'hésitez pas à marquer des pauses si votre concentration commence à s'éroder.

Le trading, et particulièrement le trading intraday, requiert une attention de tous les instants. Vous devez être déterminé(e) et extrêmement concentré(e) lorsque vous effectuez et suivez vos transactions.

Qu'est-ce qu'un CFD ?

CFD signifie « Contrats Financiers pour Différences ». Les CFD appartiennent à la famille des produits dérivés. Ces instruments financiers à effet de levier permettent de trader les actions, les indices, les matières premières (comme le pétrole ou le cuivre), les produits de taux et les devises. La différence entre le cours

d'entrée et de sortie de position se traduit par un gain (ou une perte) qui est crédité (ou débitée) sur (de) votre compte. L'usage de l'effet de levier peut amplifier vos gains ou à l'inverse vos pertes.

Négocier un CFD n'implique pas que vous soyez détenteur du produit sous-jacent. Les CFD vous permettent de spéculer à la hausse comme à la baisse du titre concerné.

Imposez-vous une ligne de conduite

La discipline est, de loin, la caractéristique commune partagée par les traders à succès. Surveillez attentivement vos mauvaises habitudes. Identifiez-les, puis cherchez à vous en défaire le plus rapidement possible. Vous pouvez facilement évaluer si votre approche du trading est disciplinée, en définissant une liste de règles de trading et en vérifiant ensuite que



Dans leur recherche d'un équilibre entre le risque couru et le gain visé, certains investisseurs fixent à chacune de leur position un objectif de gain qui soit au minimum deux fois supérieur à la perte qu'ils sont prêts à tolérer sur la position.

vous les respectez. Les règles que vous établissez doivent être examinées avec soin et vous aider à trader avec succès. Il vous suffit ensuite de vous assurer de les suivre.

Il peut être intéressant de réviser mensuellement la pertinence de vos règles, notamment en raison du court intervalle de temps choisi pour ce style de trading. Gardez à l'esprit que le non-respect de ces règles est parfois inévitable. Néanmoins ce n'est pas une habitude à prendre, il est recommandé d'analyser les causes de ces écarts afin de parvenir à les corriger rapidement.

Le money management

Peu importe le type de trading suivi (intraday ou long terme pour ne citer qu'eux), le « money management » est un aspect important pour trader avec succès sur le long terme.

Si vous envisagez de trader durant plusieurs années, il convient de mettre en place une stratégie de money management efficace. Il existe plusieurs ouvrages sur le sujet proposant un grand nombre d'approches. Choisissez avec attention l'approche qui convient le mieux à votre stratégie de trading et avec laquelle vous vous sentez le plus à l'aise.

Dans leur recherche d'un équilibre entre le risque couru et le gain visé, certains investisseurs fixent à chacune de leur position un objectif de gain qui soit au minimum deux fois supérieur à la perte qu'ils sont prêts à tolérer sur la position. Ceci est communément appelé le « ratio risque/rendement » : si ce ratio de 1 sur 2 est maintenu, c'est-à-dire 1€ de risque de perte pour 2€ d'objectif de gain, les chances de rester rentable sont plus élevées. Il faut souligner ici que si 90% de vos positions sont gagnantes mais que vos pertes sont supérieures à vos gains, vous n'êtes finalement pas rentable. Ce qu'il faut donc garder à l'esprit, c'est que vos gains cumulés doivent être supérieurs à l'ensemble de vos pertes.

Utilisez les outils de risque

N'oubliez pas d'utiliser les Stop Loss lorsque vous placez votre ordre dans le marché. Ils ont pour but de vous protéger. Vous devez être capable de déterminer le niveau de ces Stop Loss avant d'entrer en position. C'est une bonne habitude à prendre, qui vous sera précieuse, car vous garderez constamment à l'esprit votre seuil de tolérance à la baisse.

Sur quels critères peut-on élaborer une stratégie de trading ?

La profession de Trader est en quelque sorte une activité « sur mesure ». De manière générale, vous pouvez travailler quand vous le souhaitez et où vous voulez. Vous organisez votre journée selon vos besoins et décidez si vous allez travailler depuis chez vous ou depuis votre bureau ou encore au cours d'un déplacement.

L'une des clés du succès d'un trader actif est de parvenir à comprendre quels sont les facteurs qui influencent les marchés et comment ils évoluent à travers le temps. Pour analyser ces

→ PRODUITS BOURSIERS

facteurs et prendre des décisions d'investissement, deux approches majeures sont aujourd'hui utilisées. Il s'agit de l'Analyse Fondamentale et de l'Analyse Technique. Certains les considèrent complémentaires, d'autres les opposent.

L'analyse fondamentale

L'analyse fondamentale se base sur l'ensemble des données accessibles au public, incluant les communiqués, résultats financiers,ancements de nouveaux produits, chiffres économiques, ainsi que toutes les informations liées à une valeur cotée. Ces informations peuvent avoir un impact sur le cours d'une entreprise, ou d'un produit sous-jacent, à court, moyen et long terme. Tout investisseur peut donc en bénéficier. Dans cette approche, les données principalement utilisées vont varier en fonction du type de produit que vous suivez.

Si vous cherchez à comprendre la valeur d'une entreprise, l'objectif sera d'évaluer les profits actuels de celle-ci, sa capacité à continuer d'en générer dans le futur et celle à rembourser ses dettes. Il sera donc important de savoir si le chiffre d'affaires évolue positivement et de vérifier si l'entreprise parvient à contrôler ses coûts. Pour évaluer la santé d'une entreprise, une analyse des ratios financiers constitue une première étape. Ces ratios vous permettront de la comparer aux autres entreprises, notamment à celles issues du même secteur d'activité.

La gestion des risques d'une entreprise est également un aspect déterminant de sa santé financière actuelle et future. Les risques opérationnels, politique, légaux, de taux de change ou de défaut sont susceptibles d'influencer les charges de cette société, donc d'influencer sa valeur boursière. L'analyse de la structure du capital de l'entreprise est également fondamentale. Une société en période d'OPA

(Offre Publique d'Achat) sera plus complexe à trader car d'autres facteurs seront à prendre en compte.

En cas de suivi de paires de devises, de cours de matières premières ou de cours produits de taux liés aux dettes souveraines, les indicateurs macro-économiques sont souvent les premiers consultés.

Les indicateurs macro-économiques permettent d'évaluer l'offre et la demande agrégées d'une ou plusieurs économies. Ces indicateurs mesurent la production globale, c'est-à-dire le « P.I.B. » (Produit Intérieur Brut) d'un pays ou d'une zone économique, ils évaluent les résultats de la politique commerciale internationale adoptée par les entreprises de l'espace économique considéré grâce à la « Balance Commerciale » (différence entre les exportations et importations de produits et services totales), ils présentent les avoirs et engagements d'un pays par rapport au reste du monde grâce à la « Balance des Paiements », ils décrivent la politique monétaire

appliquée localement en communiquant les « Taux Directeurs » des banques centrales, où jaugent le niveau du pouvoir d'achat d'un pays ou d'une zone grâce au taux de chômage, au niveau d'inflation ou à l'Indice des Prix à la Consommation.

Toutes ces informations ont pour objectif d'évaluer la valeur fondamentale d'un instrument coté. Vous pourrez ensuite comparer la valeur obtenue à la valeur actuelle et prendre vos décisions d'investissement en conséquence. Sachez que la plateforme de trading Next Generation de CMC Markets vous donne gratuitement accès aux dépêches Reuters et au calendrier de publication économique DowJones.

L'analyse technique

L'analyse technique est une approche qui consiste à étudier l'évolution graphique des cours de marché, pour tenter d'anticiper et détecter des tendances susceptibles de perdurer sur des périodes futures.





Graphique 1

L'analyse technique ne prétend pas être une science exacte mais elle est clairement de plus en plus populaire auprès des investisseurs privés ou professionnels qui l'utilisent de plus en plus pour leur stratégie de trading. Cette approche qui insiste sur la dimension psychologique et sur le comportement des marchés financiers se base sur les quatre hypothèses suivantes :

- Les marchés financiers sont efficients car les cours ne sont déterminés qu'à partir de l'offre et la demande des produits ;
- L'offre et la demande sont influencées par des facteurs rationnels et irrationnels ;
- Les cours des instruments financiers évoluent en tendance ;
- Les changements dans l'offre et la demande sont déterminants pour anticiper les évolutions du marché.

Les analystes techniques utilisent donc un ensemble d'outils pour construire leurs études. Certains de ces outils insistent sur les tendances

Les analystes techniques utilisent donc un ensemble d'outils pour construire leurs études. Certains de ces outils insistent sur les tendances actuelles, d'autres sont plus spécifiques aux points de retournement. Ces outils sont généralement classés en deux catégories : les indicateurs primaires et les indicateurs secondaires.

actuelles, d'autres sont plus spécifiques aux points de retournement. Ces outils sont généralement classés en deux catégories : les indicateurs primaires et les indicateurs secondaires.

Les indicateurs primaires incluent principalement les supports, résistances et tendances. Ceux-ci font appel à une série de lignes droites, segments et courbes superposées aux graphiques afin de mettre en évidence des figures. Trouver une figure graphique permet d'anticiper la direction que prendra la courbe d'un cours.

Les indicateurs secondaires sont le plus souvent utilisés pour renforcer les conclusions établies à partir des

indicateurs primaires. Ils couvrent les oscillateurs (MACD, RSI, DMI, ADX, etc...) et d'autres études telles que les stochastiques ou moyennes mobiles par exemple.

Le **graphique 1** illustre 3 cas dans lesquels l'indicateur primaire est soutenu par un indicateur secondaire. Le croisement entre une moyenne mobile simple court terme et long terme est considéré comme étant un indicateur d'achat ou de vente primaire. Le croisement entre un DMI positif et DMI négatif est lui considéré comme étant un indicateur d'achat ou de vente secondaire.

Les moyennes mobiles simples (MMS) court et long terme ci-dessus



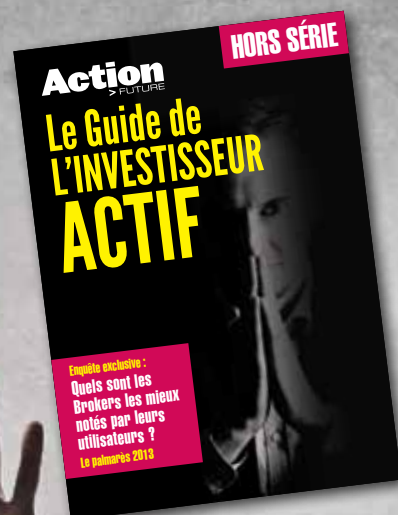
Ces indicateurs sont calculés en appliquant des formules mathématiques qui utilisent les historiques de cours passés dans l'objectif de confirmer une théorie répandue : « Les événements passés tendent à se répéter dans le présent et dans l'avenir, en respectant des cycles ».

couvrent respectivement 20 et 50 périodes. Si une MMS court terme franchit à la hausse une MMS long terme, cela est interprété comme étant un signal d'achat à court terme (cas 1 et 2). Inversement si une MMS court terme franchit à la baisse une MMS long terme, cela donne un signal de vente à court terme. Par la suite, plus leur espacement s'accroît, plus la tendance est baissière (cas 3). Concernant l'indicateur secondaire « Indice de Mouvement Directionnel » (DMI), lorsque le DMI positif est supérieur au DMI négatif, cela soutient le scénario de marché haussier, c'est donc un signal d'achat. Si le DMI positif est inférieur au DMI négatif, le

signal de vente à court terme est renforcé. L'élément clé dans la lecture du DMI est le niveau du « Mouvement de Direction Moyen » (ADX, Average Directional Movement). Pour que les conclusions obtenues à partir du DMI soient significatives, le niveau de l'ADX doit être supérieur à 20. La courbe dorée du DMI ci-dessous représente le niveau de l'ADX (25.8). Ces indicateurs sont calculés en appliquant des formules mathématiques qui utilisent les historiques de cours passés dans l'objectif de confirmer une théorie répandue : « Les événements passés tendent à se répéter dans le présent et dans l'avenir, en respectant des cycles ».

Nos études ont démontré que plus de 62% des clients de CMC Markets utilisent régulièrement l'analyse technique pour prendre leurs décisions d'investissement. La plateforme de trading de CMC Markets, Next Generation, offre un pack graphique avancé et plusieurs outils d'aide à la décision, notamment un Scanner de Reconnaissance de Figure Graphique. Ce scanner utilise un algorithme mathématique capable de détecter automatiquement des figures graphiques confirmées ou en cours de formation. Une fois détectées, les figures sont ensuite mises en évidence directement sur le graphique et classées à l'aide d'étoiles. Le classement en étoile permet d'évaluer la qualité des résultats techniques du scanner. Une zone de projection, qui correspond à une plage d'objectif de cours, est ensuite visible et permet à nos clients de se positionner plus facilement sur les marchés. ■

Abonnez-vous à ACTION FUTURE et recevez **gratuitement** le Guide de l'Investisseur Actif



1 an 4 numéros + le guide en cadeau 26 € au lieu de 37 €
2 ans 8 numéros + le guide en cadeau 48 € au lieu de 74 €

Chaque trimestre de nouveaux indicateurs, des entretiens exclusifs avec les meilleurs experts, et des stratégies gagnantes.

Bulletin d'abonnement à renvoyer à ACTION FUTURE - 5 rue de l'Assemblée Nationale, 78000 Versailles - Tél: 09 83 98 04 49

- ☐ Je souhaite m'abonner pour 1 an au prix de 26 euros (30 euros pour l'étranger). Je recevrai 4 numéros + le guide en cadeau.
- ☐ Je souhaite m'abonner pour 2 ans au prix de 48 euros (56 euros pour l'étranger). Je recevrai 8 numéros + le guide en cadeau.

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre de ACTION FUTURE, 17 rue Henri Monnier, 75009 Paris

☐ par chèque bancaire ou postal

☐ ou CB N° : _____ Expire le : _____

Indiquez les 3 derniers chiffres figurant au dos de la carte : _____

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée

Date : _____ Signature : _____

J'indique ici mes coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

La Nuit du Trading

Interview de M. Arnaud Poutier

Directeur Général d'IG

Propos recueillis par Sophie Goupil



- Pourquoi avoir organisé cet événement ?

Notre position de leader en France nous conduit à innover sans cesse. IG a choisi de se différencier en systématisant d'une part les suivis individuels de chaque client et d'autre part en faisant de la formation et de l'information des priorités majeures. Suite au succès rencontré par la Grande Journée du Trading en novembre dernier, nous avons choisi d'organiser à nouveau un événement axé sur la connaissance et le contenu à destination des traders actifs, qu'ils soient clients ou non d'IG. Ce format Nuit du Trading, de 18h à 23h a en outre permis à ceux qui ont une activité professionnelle de pouvoir assister à nos conférences de manière plus aisée. Enfin, nous offrons un service de courtage en ligne, rencontrer physiquement nos clients et nos prospects est un événement rare qui nous tient à cœur.

- Quelles ont été les interventions les plus appréciées ?

Difficile à dire tant le plateau rassemblé était de qualité. L'intervention d'Alexandre Baradez notre analyste était évidemment très attendue et toujours aussi appréciée. Le débat macroéconomique a contribué à donner un éclairage nouveau avec un certain recul sur l'évolution économique possible des différentes zones mondiales à moyen terme. Enfin, la prestation de Gaspard Proust pour clôturer la soirée était tout à fait hilarante !

- Quel est le bilan de cette première «Nuit du Trading» ?

Un bilan très positif. Nous ne comptons plus les messages de remerciements et de félicitations. C'est une grande satisfaction pour les équipes qui ont travaillé d'arrache-pied depuis plusieurs semaines pour mettre en place ce moment unique. Nous avons dû rajouter des chaises au fur et à mesure afin d'accueillir les 800 personnes qui nous ont fait le plaisir de se déplacer jusqu'à cette magnifique salle Wagram. Nous venons par ailleurs de recevoir les résultats de notre enquête de satisfaction : Si 72% des personnes présentes

avaient décidé de faire le déplacement, parce qu'ils étaient séduits par la qualité des intervenants et des sujets traités, ce sont bien 95% des invités qui se sont déclarés satisfaits de l'événement au final ! Ces retours sont un vrai encouragement.

- Cette soirée se déroulait à Paris, avez-vous pensé aux personnes éloignées de la capitale ?

Pour la première fois la Nuit du Trading était totalement connectée ! Fil Twitter, page Facebook et retransmission live sur notre chaîne YouTube et sur le site IG. Ainsi, les traders non parisiens ont pu suivre l'intégralité des débats et présentations en direct depuis leur ordinateur, téléphone mobile ou tablette ! La vidéo intégrale est également disponible sur notre site IG.com.

- Si les «traders» ne devaient retenir qu'un seul conseil de tout ce qu'il s'est dit ce soir-là ?

Du travail, du sang froid, de la préparation ! La martingale en bourse n'existe pas, la réussite en bourse et sur les marchés est possible lorsque l'on est méthodique, raisonné et rigoureux.

- À quand le prochain RDV avec IG ?

Nous souhaitons organiser 2 événements de ce type par an. Le prochain devrait avoir lieu à l'automne. Son format n'est pas encore arrêté, mais il sera quoi qu'il arrive innovant, c'est la rançon du succès et le privilège du leader !

→ Verbatim

« Excellente soirée !
Des thématiques bien ciblées
et des invités experts dans leur
domaine. » François G.

« Bravo super soirée !
Très professionnelle, très
chaleureuse ! À refaire ! Merci à
l'organisation et au staff IG pour
cette super soirée. » Hugo B.



PUBLI-REPORTAGE
↑



« Très bon cocktail en terme d'ambiance, de compétence et de rencontres. » Emmanuel Lechypre.



« Je vous remercie de cette magnifique soirée,
fort instructive et qui m'a énormément
intéressée. » Christine L.

« Parfait ! Ces événements sont importants pour
se situer par rapport au monde du trading.
A renouveler !! » Pascal S.



« Mon intervention visait à décrypter les
enjeux du 2ème trimestre sur les marchés
financiers et se divisait en deux parties :
analyse de la situation macroéconomique,
des enjeux géopolitiques et de la marge de
manœuvre des banques centrales puis analyse
de l'impact de ce contexte sur les marchés
actions, devises, matières premières et taux. »

Alexandre Baradez



Faites-vous plaisir, investissez dans les grands crus

Ralph SAAD

Associé-Gérant de R&S Corp.

L'investissement en vin un produit financier attractif et rentable

Au croisement de la finance, de l'art de vivre et de la culture, le vin est devenu un placement sur lequel tout types d'investisseur peut désormais spéculer. A leurs risques et périls s'ils agissent à l'aveugle. Mais bien conseillés par des professionnels et disposés à parier sur le long-terme, ils sauront tirer profit de l'insolente santé des grands crus du Bordelais.

Le marché des grands vins attise la convoitise des investisseurs. Comment rester insensible à la progression des grands crus ? La cote des crus de Bordeaux a augmenté de 258 % entre janvier 2004 et Février 2014 alors que, dans le même temps, le CAC 40, l'indice phare de la Bourse de Paris, perdait 27 %. Les vins dits « spéculatifs » représentent une petite trentaine de références dont la production n'est pas extensible, alors que la demande devient mondiale et ne cesse de progresser. Le vin est non seulement une passion mais aussi un



thème d'investissement très porteur. La performance moyenne annualisée des grands vins se situe depuis 1950 aux alentours de 14,95 % (voir **graphique 1**).

• Le vin, un sous-jacent liquide

Le montant total des transactions sur le marché mondial du vin était, en 2013, supérieur à 80 milliards d'euros. Sur ces 80 milliards, seules quelques catégories de vins (1,5 milliards d'euros) sont intéressantes pour construire un portefeuille de grands vins : les premiers crus classés

et assimilés de Bordeaux (sur 14.000 Châteaux à Bordeaux, R&S Corp. ne s'intéresse qu'à 30 châteaux) et les grands crus de Bourgogne.

• Un marché structurellement acheteur

Le marché des grands crus à l'avantage d'être structurellement acheteur en raison de l'émergence constante de nouveaux amateurs, collectionneurs et investisseurs.

• Le vin, nouvelle valeur refuge

A l'image d'un investissement en métaux rares, le vin reste un actif tangible de luxe, dont la valeur s'apprécie indépendamment du cours des marchés financiers. Surnommé « l'or rouge » pour ses performances attractives et sa rentabilité, le vin a su s'imposer comme une valeur refuge.

Selon une étude publiée par deux économistes de l'Université de Fribourg, Philippe Masset et Jean-Philippe Weisskopf, la valeur du liquide (blanc ou rouge) a résisté tant aux attentats du 11 septembre 2001 qu'au boycott américain sur les produits fran-

çais à l'époque (2003) où Paris avait refusé d'envoyer quelques régiments de légionnaires en soutien à l'armée en Irak. Même la crise financière de 2008/09 n'a guère fait diminuer l'indice des vins inventé par les deux chercheurs que de 18%. Autant ne dire rien, comparé au plongeon de 50% et plus de la plupart des bourses. Cette étude a été réalisée sur la base de 144 enchères menées entre 1995 et 2009, portant sur 237 millions de dollars de transactions.

• L'effet rareté :

Enfin, il convient de rappeler un élément caractéristique du secteur vin que l'on a souvent tendance à oublier. Contrairement à toute autre forme d'activité, le vin de très haut de gamme a une production obligatoirement limitée qui ne peut pas suivre la demande. Or il est indéniable que la demande dans cette niche du produit d'excellence n'a cessé de croître au cours de la période récente ; du Brésil à la Russie en passant par l'Inde ou la Chine, la liste des pays où l'on trouve des acheteurs s'allonge chaque jour et la place de Hong Kong est en passe de devenir la nouvelle capitale des grands vins. L'intérêt des Chinois qui était



principalement focalisé sur Lafite-Rothschild et Mouton-Rothschild est en train de s'ouvrir à d'autres grands vins et notamment à la Bourgogne et à l'Italie. Les grands châteaux ou domaines produisent chaque année un nombre très limité de grands vins. Des bouteilles de Bordeaux comme Petrus ont une production annuelle d'environ 30.000 bouteilles et des bouteilles de Bourgogne comme le Domaine de la Romanée Conti une

production annuelle de 3.000 à 6.000 bouteilles !

Non seulement la production de grands vins est limitée mais l'offre « s'évapore » dans le temps. La consommation des bouteilles de vin entretient la raréfaction.

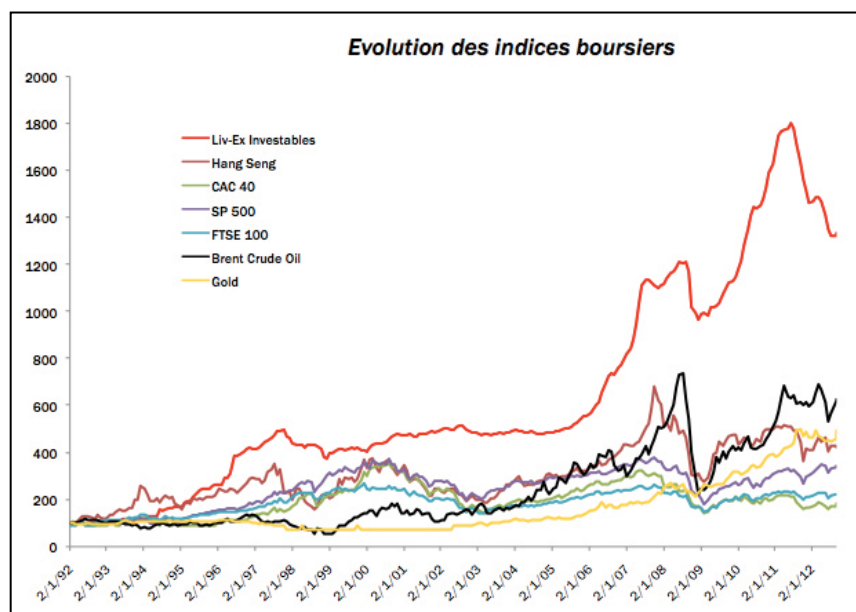
• À titre d'exemple

Une bouteille format impérial de Cheval Blanc 1947, un grand cru de Bordeaux, a été adjugé 304.375 dollars, soit 223.967 euros, ce qui constitue un record mondial pour une bouteille de vin. Cette bouteille très rare d'une contenance de 6 litres avait été estimée par Christie's entre 150.000 et 250.000 dollars. En effet, il s'agit de la seule bouteille de format impérial connue pour ce millésime très recherché de Saint-Emilion.

• La Chine, une locomotive mondiale

La demande des pays émergents explose. Les nouvelles fortunes de Chine, du Brésil et de Russie voient dans le vin un formidable produit à consommer mais aussi de plus en plus un investissement très rentable.

A Hong Kong, les acheteurs ne sont pas particulièrement sensibles au prix.



Graphique 1 - Evolution des indices boursiers

« Parmi les acheteurs asiatiques, beaucoup en sont encore aux prémices de leur collection et, de ce fait, achètent pratiquement tout à n'importe quel prix », explique Charles Curtis, responsable du département vin de Christie's en Asie. « Entre 1994 et 2008, les collectionneurs de vin américains agissaient exactement de la même façon », précise Jamie Ritchie, PDG de Sotheby's Vin Amériques et Asie. « Aujourd'hui, les acheteurs asiatiques ont pris le relais et devraient alimenter la demande de vins fins pour les 15 prochaines années, ils sont attirés par le mode de vie occidental. Ils construisent de grandes maisons et veulent y aménager des caves. Le vin tient une place importante dans leur vie professionnelle et sociale ».

Après Château Lafite Rothschild qui a fait office d'ouvreur, de nombreux autres châteaux vont commencer à être recherchés tels que Château Latour, Château Haut-Brion, Château Mouton-Rothschild, ... sans oublier les bourgognes.

En Chine, les grands crus français sont de plus en plus cotés. Les ventes aux enchères de bouteilles de grand vin voient ainsi leurs prix s'envoler avec des acheteurs prêts à payer 5 fois ou plus que le prix de référence. Ainsi, trois bouteilles de Château Lafite, millésime 1869, ont été vendues au prix record de 230.000 dollars (166.000 euros) pièce lors d'une vente aux enchères à Hong Kong organisée par la célèbre maison Christie's, ce qui représente 28 fois leur valeur estimée.

Grâce à l'essor de son économie, la Chine compte de plus en plus de millionnaires, actuellement ils sont au nombre de 670.000 et certains amateurs de vins sont prêts à payer des sommes inconsidérées pour des grands crus millésimés pour satisfaire leur passion et non dans le but d'investir. Au vu du nombre de marchés



En Chine, les grands crus français sont de plus en plus cotés. Les ventes aux enchères de bouteilles de grand vin voient ainsi leurs prix s'envoler avec des acheteurs prêts à payer 5 fois ou plus que le prix de référence.

émergents susceptibles d'entrer dans la danse, il ne fait nul doute que ce n'est que le début.

• Le vin, un investissement sûr au succès croissant :

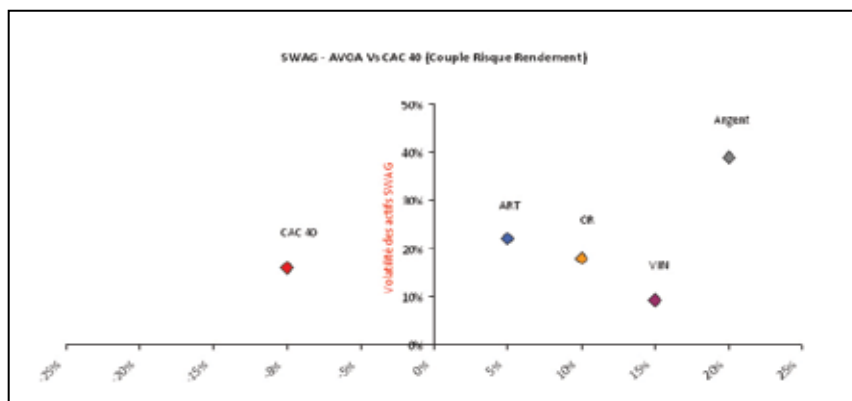
« SWAG » est l'acronyme en anglais de « silver », « wine », « art » et « gold ». La version française serait « AVAO » pour argent, vin, art et or.

Ces actifs ont pour point commun d'avoir enregistré des rendements nettement supérieurs aux marchés actions ces dix dernières années. Cette performance a été mise en lumière par une étude réalisée par Joe Roseman, chef économiste chez Moore Capital Management, une des plus grandes institutions financières

mondiales. L'investissement idéal est celui qui combine à la fois une performance élevée et un risque faible. Cette étude révèle que l'investissement en vin a su combiné au mieux ces critères sur une période de 10 ans, devançant l'argent, l'or et l'art aux performances tout à fait remarquables (voir graphique 2).

• Plusieurs facteurs expliquent leur succès

Ce sont des actifs tangibles, bénéficiant d'une longévité exceptionnelle un vin comme Lafite Rothschild peut se conserver plus de 50 ans, voire 100 ans. Aucune dette leur est associée, contrairement à une entreprise. Ils sont rares, facilement transpor-



Graphique 2 - SWAG

tables et stockables. Par ailleurs et aspect non négligeable, ils échappent aux taxes car ne génèrent pas de flux financiers. Ils sont dé-corrélés des marchés financiers et totalement insensibles au risque de défaut des Etats.

Quels sont les points clés pour rentabiliser votre investissement en vin

Dans le contexte de crise actuelle, l'investissement vin peut représenter une excellente source de revenus, à condition bien sûr de prendre un certain nombre de dispositions. En effet, comme pour tout autre investissement, un placement dans le vin peut également engendrer des pertes. Avant de se lancer dans cette activité, il est donc important de bien s'outiller, mais aussi, et surtout de s'adresser à un bon spécialiste des grands crus classés.

• La loi du marché

Pour espérer engranger des revenus corrects en investissant dans le vin, l'acquisition de chaque grand cru doit se faire en tenant compte des réalités du marché. Il faut en effet garder à l'esprit que les seules réalités importantes dans ce contexte sont celles de l'offre et de la demande. Ainsi, si vous vous aventurez à acheter un grand cru au-

dessus de sa côte actuelle, le revendre en réalisant un bénéfice risque d'être assez complexe, voire impossible. Malheureusement, ce genre de situations est bien plus fréquent qu'on peut l'imaginer. En effet, nombreux sont les nouveaux investisseurs sans expérience qui se lancent sans prendre le temps de bien connaître les réalités liées à l'évolution des prix des grands crus.

Comme tous les actifs dont les cours varient, le vin voit sa valeur s'apprécier dans certaines conditions et déprécier dans d'autres. Tout investisseur devrait donc au préalable, faire une analyse, ne serait-ce que minimale, du marché et de ses potentialités réelles. Les règles de base doivent donc être connues pour éviter de grosses déconvenues. Exemple simple et malheureusement encore trop fréquent : celui des investisseurs à court terme. Beaucoup de novices pensent encore qu'il suffit de quelques mois, voire quelques semaines pour réaliser des bénéfices intéressants sur l'achat et la conservation d'un grand cru. En règle générale, ce type d'investissement ne devient vraiment rentable qu'entre 3 et 5 ans. Et ce n'est là qu'un des nombreux basiques qu'il convient de connaître avant de se lancer.

• Bien choisir sa plateforme pour investir dans le vin

Pour la réussite de votre investisse-

ment vin, le choix de votre intermédiaire est une étape majeure. En effet, s'il est très intéressant d'acquérir de grands crus en vue d'une revente, les revendre à un bon prix n'est pas très évident pour un particulier. Intermédiaires de choix entre acheteurs et vendeurs, les plateformes proposant d'investir dans le vin deviennent donc progressivement incontournables. Toutefois, avant de s'engager sur l'une ou l'autre d'entre elles, il est important de s'assurer de la qualité des services proposés.

• Pour cela, différents facteurs entrent en ligne de compte

- 1- la gamme de produits proposés
- 2- les conditions d'achat-vente
- 3- les commissions de l'intermédiaire
- 4- l'assistance clientèle, mais aussi, et surtout les prix réels d'échange.

Car au-delà du design et de l'attractivité de l'offre d'un quelconque site, ce qui doit préoccuper un investisseur, c'est la possibilité qui lui est offerte de rentabiliser son placement dans le vin. Prenez donc le temps de comparer les prix proposés à ceux du marché pour ne pas effectuer d'acquisition à perte et méfiez-vous des sites proposant des prix de vente visiblement très élevés. Privilégiez une plateforme simple d'accès, bien détaillée (prix HT, commissions réelles, etc.) avec des prix raisonnables et un service clientèle réactif et facilement joignable. Vous vous éviterez ainsi bien des situations complexes.

Pour finir quelques conseils...

• L'approche rendement risque

La création de portefeuille en vin doit constituer d'après une approche rendement/risque qui consiste à sélectionner des vins présentant soit une décote par rapport au prix du marché soit en offrant un potentiel d'appréciation important. Le portefeuille à



La création de portefeuille en vin est le reflet de fortes convictions. Les vins doivent être sélectionnés selon une approche fondamentale complétée si possible par un historique des prix du comportement du vin.

une vocation patrimoniale qui vise à apporter une appréciation régulière du capital sur le long terme. Lors de la sélection des vins, la prise en compte du couple rendement/risque est primordiale, car elle détermine la capacité du portefeuille à amortir les chocs en cas de repli du marché du vin.

• La création du portefeuille

La création de portefeuille en vin est le reflet de fortes convictions. Les vins doivent être sélectionnés selon une approche fondamentale complétée si possible par un historique des prix du comportement du vin. Dans un souci de limiter le risque, la création du portefeuille sera étudiée de façon prudente : les vins sélectionnés doivent impérativement présenter un risque de baisse asymétrique au potentiel de valorisation identifié. Par ailleurs, afin de maintenir le rendement du portefeuille, une discipline de vente en

fonction des performances doit vous être proposée. Vous devez pouvoir effectuer, à tout moment, un arbitrage de la totalité ou bien d'une partie de votre portefeuille en vin. Un arbitrage consiste à transférer votre épargne atteinte sur un ou plusieurs autres vins. Quand l'envisager ? Lorsque vos objectifs d'épargne changent, lorsque le marché du vin connaît des évolutions déterminantes ou plus généralement, dès que vous le souhaitez.

• Attention à la conservation

Le vin n'est pas un lingot d'or que l'on oublie au fond d'un tiroir ! Optimiser la conservation et suivre de près l'évolution de vos bouteilles seront décisifs pour rentabiliser votre investissement. Le niveau des vins, la préservation des étiquettes, les conditions de températures et d'humidité, les vibrations et l'obscurité sont autant de facteurs déterminants dans la valeur des vins.

• Passez par une plateforme d'achat et de revente de vins en ligne

Elles vous permettent de garder la maîtrise de votre investissement avec des frais de gestion relativement faibles, de l'ordre de 0,6% annuels.

Les plateformes en ligne d'investissement dans le vin conçues pour répondre aux besoins des particuliers et des entreprises assurent une transparence des prix, la rapidité d'exécution et facilite l'approvisionnement et la revente. L'ouverture d'un compte est rapide, et ouvre les portes à un large choix de vins de Bordeaux, de Bourgognes et de grands crus d'autres régions du monde entier. En créant un portefeuille en vin vous êtes libre de récupérer vos bouteilles pour la consommation ou bien de les revendre à tout moment, vous pouvez également grâce, à ces plateformes suivre l'évolution des prix de vos vins afin d'en définir le moment de revente opportun.

• La différence de taxation entre vins d'investissements et vins de plaisir :

A l'instar des autres produits financiers, le vin peut s'apprécier en fonction des avantages fiscaux dont il bénéficie. La plupart des plateformes proposent des vins Hors-Taxe, ce qui représente une économie de la Taxe sur la Valeur Ajoutée de 20%. Un avantage non-négligeable pour les investisseurs purs, à la recherche d'un accès direct au marché du vin avec un rendement élevé. Cette exonération s'explique le plus souvent par un stockage des vins à l'étranger souvent au Royaume-Uni ou les grands crus classés bénéficient du régime dit de « suspension de TVA ».

Cet avantage s'assortissant toutefois de l'impossibilité de revendre ces vins en France ou de vous les faire livrer à une adresse française. À l'inverse, les vins « de plaisir » qui peuvent vous être livrés en France ne bénéficient pas de cette exonération. ■



INVESTIR SANS PLEURS ET SANS PETOCHE !

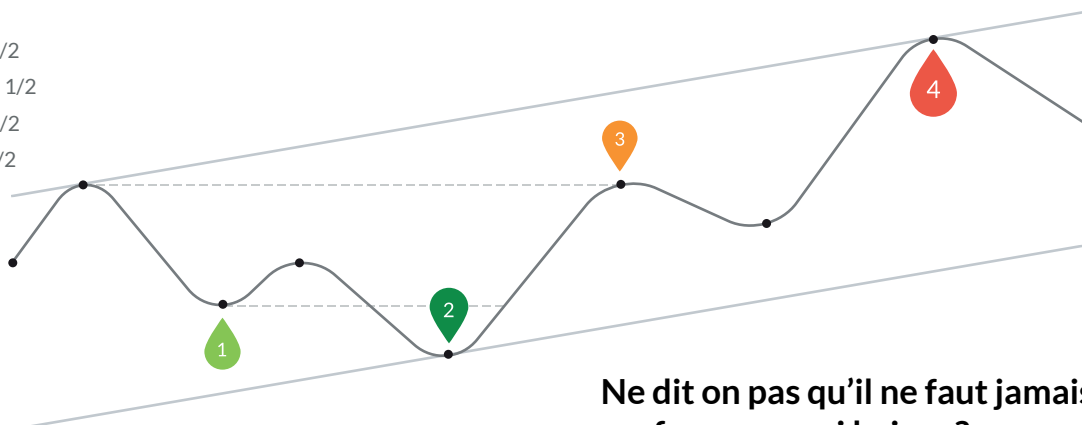
LA LETTRE D'OLIVIER ANGER

Olivier Anger, quel est l'intérêt de votre lettre numérique hebdomadaire ?

Dans un univers ultra concurrentiel, il est ultra difficile de faire les bons choix. Et mes 30 ans de pratique de tous les marchés, tant en analyse graphique que fondamentale, constituent un repère essentiel pour éviter les erreurs, pour assurer et optimiser ses revenus. Dans le brouillard, une bonne corne de brume vous indique les écueils, comme mes conseils aussi vitaux que précieux, tel que :

La manière la plus sûre d'accroître son patrimoine aujourd'hui, c'est d'être actionnaire de sociétés solides et innovantes, qui savent maîtriser leurs marges et leur cash flow.

- 1 Achat 1/2
- 2 Renfort 1/2
- 3 Vente 1/2
- 4 Solde 1/2



Quelle est le fondement de votre méthode d'investissement ?

Dans le respect d'une saine diversification, choisir des dossiers de qualité comme évoqué plus haut, qui se caractérisent par une tendance haussière. Calculer son risque et optimiser les interventions grâce aux repères de mon analyse graphique. Si vous procédez par parties successives et conservez des réserves pour renforcer quand les cours deviennent très bas parce que la peur retient les acheteurs, vous pouvez également vendre ce que vous avez acheté plus bas, par parties, pour profiter de leur retour quand il passent de la peur à l'avidité et à la confiance.

L'investisseur doit lutter contre deux ennemis redoutables : la peur et l'avidité.

L'une et l'autre sont des émotions qui polluent les marchés avec des décisions plus réactives que réfléchies. Il me semble donc crucial d'apporter à cet investisseur le recul et la sérénité permettant de les déjouer. Cela passe par une bonne compréhension de l'environnement économique et monétaire, par le choix de bons dossiers, et une saine conscience du risque.

Cela ne s'invente pas, et ma lettre est résolument conçue pour combler le vide, pour que le lecteur, armé de son seul bon sens et de mes conseils, gagne du temps et de l'argent avec sérénité

Ne dit on pas qu'il ne faut jamais renforcer ce qui baisse ?

C'est tout à fait vrai en théorie et sur des dossiers de qualité douteuse. Ce n'est pas exact sur des actions de sociétés solides et de belle qualité dont la tendance primaire est positive, ce qui se traduit par un canal ascendant. Sauf accident, vous savez au pis que tôt ou tard elles retrouveront leur niveau initial et à le dépasseront parce qu'elles créent de la valeur.

Je crois que tout cela peut aisément se comprendre à travers le schéma joint. Il résume bien ma philosophie. C'est le rôle de ma lettre numérique et du site de choisir de bons dossiers et s'y tenir, pour faire évoluer, au fil du temps les seuils d'intervention dans une optique dynamique.



JE M'ABONNE À LA LETTRE
D'OLIVIER ANGER SUR
WWW.OLIVIERANGER.COM



100€ d'économie
sur l'abonnement annuel avec
le code promo : **2FC434EC**

30€ sur l'abonnement trimestriel
avec le code promo : **65BF664476**

ou paiement par chèque à : Olivier Anger conseil
5 rue Jean Jaures 78540 Vernouillet
tel : 01 39 65 98 58

1 an : 549€ 449€ (joignez votre coupon)
3 mois : 169€ 139€ (joignez votre coupon)
*offre valable jusqu'au 30 mai

Les bons plans Action Future



Le Scalping

Auteurs : **Stéphane CEAUX-DUTHEIL**
et **Gilles SERO**

Éditeur : **Gualino**

Prix éditeur : 49.7 €

Le scalping est une technique d'intervention chirurgicale sur les marchés financiers pour aller capturer quelques dizaines ou centaines d'euros, selon le degré d'expérience ; le temps d'exposition n'excède pas quelques minutes. Cet ouvrage démocratise cette discipline, longtemps réservée aux traders experts et aux professionnels.



Introduction au Forex

Auteurs : **Benoît FERNANDEZ-RIOU**

Éditeur : **Gualino**

Prix éditeur : 23€

Le Forex fascine autant qu'il peut susciter la peur ! Le marché des changes est bel et bien celui qui offre les plus grands potentiels de gains, mais au prix des plus grands dangers. Et c'est précisément pour cela qu'il vous est nécessaire de comprendre et de maîtriser parfaitement son fonctionnement. Entièrement conçu dans ce but, cet ouvrage va donc concrètement vous aider à tirer le meilleur du marché tout en minimisant vos risques.



Le Trader privé

Auteur : **Benoît FERNANDEZ-RIOU**

Edition : **Gualino**

Prix : 29 €

Ce livre répond concrètement aux interrogations pertinentes auxquelles chaque trader privé se trouve un jour confronté :

- Est-il réellement possible de battre le marché ?
- Un privé a-t-il les mêmes armes qu'un professionnel ?
- Comment s'y prendre concrètement ?
- Peut-on vivre, doit-on vivre du trading ?
- Finalement qu'est-ce qu'un trader vient chercher sur le marché ?



Analyse technique et Analyse fondamentale : liens et divergences

Auteur : **Gérard SAGNIER/Christian PRISOT**

Edition : **Gualino**

Prix : 29 €

L'analyse technique a pour but d'améliorer le timing sur les marchés financiers et la méthode spécifique « Divergences / Bougies » tente d'anticiper les retournements de tendance. L'analyse fondamentale, quant à elle, reste la base des décisions de la plupart des opérateurs. L'objet de ce livre est de montrer l'articulation entre analyse fondamentale et analyse technique.



Le marché Actions décrypté

Auteur : **Edouard CAMBLAIN**

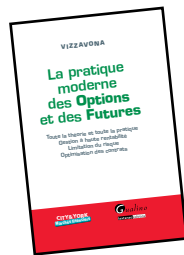
Éditeur : **Gualino**

Prix : 32 €

Depuis le début des années 2000, plusieurs crises majeures ont affecté négativement les placements, en actions. Simultanément, deux tendances de fond sont apparues :

- la manière d'appréhender les marchés a évolué ;
- la volatilité des marchés a fortement augmenté.

L'auteur présente d'abord et de manière détaillée le quotidien et le rôle des différents acteurs (émetteurs, investisseurs, analystes financiers) mais aussi et surtout leurs interactions sur le marché actions.



La pratique moderne des Options et des Futures

Auteur : **Patrice VIZZAVONA**

Edition : **Gualino**

Prix : 39,90 €

Avec les options, les possibilités sont quasi-infinies car vous pouvez acheter des puts quand le marché descend, vous pouvez aussi vous protéger si cette descente n'est pas conforme à votre anticipation, vous pouvez investir simultanément dans la hausse et dans la baisse, gagner si le marché stagne, etc. La stagnation des cours et la haute volatilité qui marquent l'année 2012 et le début du quinquennat socialiste représentent une opportunité extraordinaire de faire fortune sans danger.



Tout savoir sur l'Analyse Technique

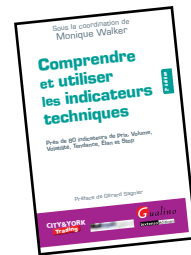
Auteur : **Monique WALKER**

Edition : **Gualino**

Prix : 35 €

« Le but de ce livre est de vous initier à l'Analyse Technique, y compris dans ses aspects les plus modernes et les plus innovants » (Monique Walker).

L'Analyse Technique s'attache, en effet, à étudier les marchés plutôt que l'économie ou l'entreprise. Pour cela, elle prend en compte les tendances, la psychologie et le timing pour prévoir les mouvements des marchés et, notamment, leurs phases de retournement.



Comprendre et utiliser les indicateurs techniques

Auteur : **Monique WALKER**

Edition : **Gualino**

Prix : 32 €

Le but de l'Analyse Technique moderne est de donner aux investisseurs et traders les outils pour anticiper la tendance des marchés et pour améliorer leur timing d'intervention. Ce livre est un guide de référence qui recense les indicateurs techniques les plus connus et les plus couramment utilisés.



Le Tao de la Bourse et du Trading

Auteur : **Andrea BRIGNONE**

en collaboration avec **Natalia SINITCHKINA**

Edition : **Signe**

Prix : 30 €

Avec la volatilité actuelle des marchés, l'important est de bien jouer. Un trader qui réussit est celui qui atteint les quatre maîtrises : celle du marché, du jeu, de la technique et surtout de lui-même. Ce livre a pour but d'aider le trader à faire le point sur les différentes maîtrises nécessaires et à améliorer la maîtrise de soi-même donc le contrôle de ses émotions.



Warrant et Certificats

Auteur : **Olivier KACHKACH**

Edition : **Gualino**

Prix : 16,25 €

Apparus au milieu des années 1980, les warrants ont connu un véritable essor depuis la fin des années 1990. Avec plus de 4 milliards d'euros échangés en 2010 et 6 000 warrants cotés à Paris, ils ont trouvé une place à part entière, au sein des placements financiers. Ce livre développe les principales caractéristiques et définitions des warrants, les stratégies que l'on peut mettre en œuvre, mais aussi les aspects pratiques, du passage d'ordre aux pièges à éviter.



Le dictionnaire terrifiant de la dette

Auteur : **Marc TOUATI**

Edition : **Editions du moment**

Prix : 19,95 €

Depuis bientôt six ans, notre croissance molle ne suffit plus pour assurer le paiement annuel des intérêts de la dette publique. Cela signifie donc que pour les régler, il faut encore s'endetter ! Connait-on précisément l'identité de nos créanciers ? Quelle influence tirent-ils de leur position dominante, en France et en Europe ? Existe-t-il des solutions pour en sortir ? Et, si oui, pourquoi les dirigeants qui se sont succédé à la tête du pays n'ont-ils rien fait ? Ce dictionnaire écrit pour tous, sans langue de bois, prétend répondre à ces questions décisives.



Le coach personnel du boursier

Auteur : **Andrea BRIGNONE**

Edition : **Signe**

Prix : 50 €

Le DVD est axé sur la modification du comportement de l'opérateur et donc sur la maîtrise du jeu et de l'opérateur. L'opérateur qui n'obtient pas le succès escompté doit faire face à un certain nombre de syndromes : l'aproxie (perte du sens pratique), l'aboulie (incapacité de décider), l'asthénie (perte du tonus), l'amnésie (perte de la mémoire des engagements), l'atonie (perte des contrastes). Le DVD permet pas à pas d'analyser ce qui ne va pas et comment améliorer son comportement et donc ses performances.

Les bons plans Action Future



Logiciel DT Turbo

**70% de conseils gagnants,
+25% de moyenne par conseil depuis mars 2011***

Notre expertise, c'est l'Analyse Technique, les produits financiers qui se prêtent le mieux à notre stratégie d'investissement ce sont les Turbos - Avec un money management optimisé, Marc Dagher et son équipe d'analystes vous font bénéficier des meilleures opportunités graphiques à court terme sur les actions, les matières premières ou les devises
Nombre d'entre vous qui nous suivent savent déjà que, malgré l'incertitude des marchés et l'actualité économique difficile, et grâce à l'expérience, la patience, une analyse fine des opportunités, nous pouvons investir intelligemment, ensemble.

Rejoignez-vous aussi une équipe d'analystes reconnus afin de dynamiser votre portefeuille en 2013 et bénéficiez en tant que lecteurs d'Action Future d'une offre de bienvenue de 15% sur nos abonnements trimestriels soit 295€ au lieu de 350€ sur notre formule classique. www.daghetrading.com

**moyenne des performances par conseil sur l'ensemble des services Classic, Upgrade 1 & 2 depuis mars 2011
90% de conseils gagnants + 30% de moyenne par conseil depuis le 1er Janvier 2013.*



Logiciel WalMaster Xe

Que vous soyez débutant ou confirmé WalMaster XE, s'adresse à tout type de profil : Investisseur, trader ou investisseur actif, et ce, quel que soit le type de produit boursier pratiqué : actions, sicav, produits dérivés, warrants, trackers... WalMaster dispose d'une large base de données à l'échelle mondiale ainsi que de flux temps réel précis. WalMaster XE est un logiciel à part entière qui s'installe sur votre ordinateur. Comme tout bon logiciel d'analyse technique Walmaster Xe possède une large bibliothèque d'indicateurs techniques, de graphiques et de colonnes paramétrables que vous utilisez pour créer votre propre espace de travail.

Avec WalMaster Xe, ce sont ses exclusivités qui font la différence. Celles-ci sont développées par Waldata afin que, quel que soit votre niveau de connaissance en analyse technique, vous soyez immédiatement informé des signaux précurseurs du marché.

Chaque signal affiché sur vos graphiques ou marketanalyzer, est décodé et documenté comme le ferait un analyste professionnel. La tendance et le timing sont clairement affichés par des codes couleurs très ludiques. Vous avez ainsi une vue synthétique du marché qui vous permet d'évaluer la situation avec une grande efficacité.

Un site dédié à plus de 200 ressources pour WalMaster Xe, est disponible gratuitement en téléchargement.

WalMaster Xe est livré sur DVD avec + de 20 ans d'historique sur les principaux marchés de l'Euronext. Vous disposez d'une assistance utilisateurs par téléphone avec prise de contrôle à distance, ainsi qu'une formation « PremierPas » gratuite.

**Prix spécial ActionFuture : WalMaster Xe version classic 199 € au lieu de 249 €
Abonnement aux flux et services à partir de 22 €/mois**



ATexpert Edition

« Atexpert édition » comprend le logiciel WalMaster Xe haut de gamme avec intégrée, une méthode prête à l'emploi testée et opérationnelle. Les méthodes d'investissement et de trading qui s'interfacent au logiciel WalMaster Xe sont appelées ATexpert Waldata. Ces modules ATexpert, basés sur l'analyse technique moderne, sont de véritables méthodes d'investissement et de trading prêtes à l'emploi et complètement personnalisables qui vous informent immédiatement des signaux précurseurs du marché. Chaque module s'appuie sur la recherche d'une stratégie adaptée aux différentes situations du marché.

Ces principaux modules vous assurent pour chaque valeur : les points d'entrée, les points de sortie la gestion des stops, le money management et les alertes sur les périodes de temps de votre choix.
Vos positions sont ainsi encadrées et sécurisées. Aucune opportunité ne vous échappe.

ATexpertEdition est livré sur DVD, avec le logiciel Walmaster Xe + une méthode de suivi de tendance MPI (Market Phase Indicator) + de 20 ans d'historique sur les principaux marchés de l'Euronext.

Vous disposez d'une assistance utilisateurs par téléphone avec prise de contrôle à distance, ainsi qu'une formation « PremierPas » et « PremierPas méthode » gratuites

**Prix spécial ActionFuture : ATexpertEdition 749 € (au lieu de 799 €)
Abonnement aux Flux et services à partir de 22 €/mois**

Bon de commande à renvoyer à Action Future – 5 rue de l'Assemblée Nationale, 78000 Versailles - Tél: 09 83 98 04 49

JE COMMANDE LES LIVRES OU PRODUITS SUIVANTS :

- ☐ Le Scalping
- ☐ Introduction au Forex
- ☐ Le Trader privé
- ☐ Analyse technique et Analyse fondamentale : liens et divergences
- ☐ Le marché Actions décrypté
- ☐ La pratique moderne des Options et des Futures
- ☐ Comprendre et utiliser les Indicateurs techniques

- ☐ Le Tao de la Bourse et du Trading
- ☐ Warrant et Certificats
- ☐ Le dictionnaire terrifiant de la dette
- ☐ Le coach personnel du boursier
- ☐ Logiciel WalMaster Xe
- ☐ ATexpert Edition
- ☐ DT Turbo

JE JOINS DÈS À PRÉSENT MON RÈGLEMENT :

☐ par chèque bancaire ou postal

☐ ou CB N° : _____ Expire le : _____

Indiquez les 3 derniers chiffres figurant au dos de la carte :

☐ Je souhaite recevoir une facture acquittée

Date : _____ Signature : _____

J'INDIQUE ICI MES COORDONNÉES :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ E-mail : _____

Les n°3 et n°40 sont épuisés	N°4 • L'univers des Hedge Funds • Comment sélectionner ses actions quand la Bourse baisse ? • Les graphiques en Points & Figures • L'indicateur de MACD • Les bases pour créer son système de trading • L'imposition des produits financiers • Les produits pour jouer l'euro • Lexique	N°5 • La liquidité d'un marché financier • Le carnet d'ordres • Qu'est-ce qu'une action traçante ? • Le%R de Williams • Traitez les Warrants par l'analyse technique • Savoir étudier la performance d'un système de trading • Le gestionnaire de patrimoine • Le marché du café • Lexique	N°6 • La notion de volatilité • Comment réagit la Bourse aux taux d'intérêt ? • Comprendre la volatilité • L'analyse de la volatilité : la clé du succès de vos interventions • Trading de précision à partir des points pivots et gestion des faux signaux • Les gérants des fonds spéculatifs • Les contrats à terme sur les matières premières agricoles	N°7 • Les forces psychologiques des marchés financiers • Actionnaires : quels sont vos droits ? • Entretien avec John Bollinger • Introduction aux enveloppes de Bollinger • L'Oscillateur de Régression Linéaire • Comment intervenir en début de séance ? • Spéculer sur la tendance des secteurs • Le marché de l'argent métal	N°8 • Comprendre la parité euro/dollar • Qu'est-ce que le Money Management ? • Planifier ses interventions en Bourse • Entretien avec Martin Pring • L'indicateur KST • Intervenir avec le Market Profile • Stratégies sur les valeurs de croissance • Le marché du sucre
	N°9 • L'analyse fondamentale quantifiée • Warrants, mode d'emploi • De la théorie à la pratique du chartisme • Entretien avec Francis Smolders • Utiliser la stochastique comme outil de trading • Comprendre la gestion alternative • Le marché du soja	N°10 • Profiter des opportunités des obligations corporate • Comment interpréter les ratios comptables ? • Entretien avec Gérard Sagnier • L'analyse technique dans les périodes chaotiques • Découvrir les angles de Gann • Zoom sur un fonds spéculatif • Le marché du cacao	N°11 • L'évaluation des entreprises : science ou art ? • Investisseurs individuels : les meilleurs performeurs en Bourse • Savoir exploiter les supports et résistances • Entretien avec Olivier Borel • Une méthode efficace : le ranking • Thierry Béchu, l'icône française de l'analyse technique • Matières premières, produits dérivés et marchés internationaux	N°12 • Comment tirer profit des variations de la volatilité sur les marchés ? • Les adeptes de la Bourse casino • La droite de régression linéaire au service d'une méthodologie • Entretien avec Philippe Cahen • La gestion actions et les ratios d'évaluation • Positif, quelle que soit la tendance des marchés • Investir sur le marché du blé	N°13 • Les relations inter-marchés • Quelle approche adopter : discrétionnaire ou systématique ? • Cperfect, mode d'emploi • Le dessous des chandeliers japonais • Pratique du Future CAC 40 • Stratégies d'intervention sur les matières premières : entretien avec Eric Sananès • Les indices climatiques
	N°14 • Les OPA : procédure, information et stratégies d'intervention • Qu'est-ce que la prime de risque des actions ? • Psychologie des marchés : une approche lacanienne • Les graphiques en Kagi : pour une meilleure lecture des évolutions boursières • L'ADX, le DI+, le DI- : les indicateurs de mouvement directionnel • Les stratégies des gérants CTA • Investir sur les Trackers	N°15 • Variation des taux d'intérêt : impacts et conséquences • Faut-il investir sur les Penny Stocks ? • Matières premières et analyse technique • Les enveloppes de trading • Chandeliers japonais : trading à partir des pendus • Gestion systématique : entretien avec Laurent Benaroch • Le marché du maïs	N°16 • Savoir pratiquer la vente à découvert • Qu'est-ce que les obligations convertibles ? • Matières premières et analyse technique • Comprendre l'approche de Dow et Elliott • Que fait le CAC 40 après une hausse de 1% ?	N°17 • Analyse fondamentale des mid-caps • Mettre en place des stratégies complexes sur les options • Le Forex : ce qu'il faut savoir • Le Commodity Channel Index (CCI) • Traiter le première heure de cotation • Gestion systématique : entretien avec Philippe Richer • Le marché du coton	N°18 • L'inflation : une notion essentielle • Comment gagner sur les valeurs moyennes ? • Les certificats • Entretien avec Raghee Horner • L'indicateur Aroon • Les petites valeurs pétrolières : entretien avec Guy-Philippe Bertin • Le marché du jus d'orange
	N°19 • Impact des réglementations sur les cours des matières premières agricoles • Comment investir dans les pays émergents asiatiques ? • Les Futures sur les indices asiatiques • Trading sur graphiques horaires • Entretien avec Larry Williams • Stratégies d'arbitrage : entretien avec Yves Hervieu-Causse • Le marché du platine	N°20 • Comprendre les introductions en Bourse • Comment gérer son portefeuille en temps de crise ? • Savoir étudier les volumes • Une autre façon de voir le marché : le Market Profile • Les stops de protection en trading • Les marchés émergents : entretien avec Wen Zhang-Goldberg • Le marché du cuivre	N°21 • Janvier : baromètre de l'année ? • Les devises asiatiques : ce qu'il faut savoir • Bien utiliser le stochastique • L'analyse technique inter-marchés • Les graphiques en Renko • L'entretien avec Philippe Chalmir • Investir sur le marché indien	N°22 • Quelle fiscalité pour les traders indépendants ? • Les avantages à traiter le Forex • Une approche technique des fondamentaux • La moyenne mobile • Les projections temporelles • Les valeurs technologiques : entretien avec Rajesh Varma • Le marché de l'aluminium	N°23 • Les obligations indexées sur l'inflation • La Bourse du Maroc • Tout savoir sur les salles des marchés • Trading en zone de surachat/survente • Acheter et vendre à partir des supports et des résistances • Le secteur de la santé : entretien avec Xavier d'Ornellas • Le marché du nickel
	N°24 • La nouvelle classification des warrants et certificats • Investir sur les marchés russes et en Russie • Les divergences techniques • Combien d'indicateurs utiliser en trading ? • L'indicateur OPT • Les mines d'or : entretien avec Jean-Philippe Roos • Le secteur du luxe • Le trading sur Penny Stocks : entretien avec Peter Leeds	N°25 • Comment évaluer la performance boursière ? • Les énergies propres : un investissement durable • Gérer ses émotions : la clé de la réussite • De quelques réflexions sur la pratique du Future CAC 40 • Peut-on battre le marché en tirant parti du calendrier ? • Trading à haute fréquence : entretien avec Maxime Dupont • Le marché turc	N°26 • Souscrire à une introduction en Bourse sur Alternext : quelles règles du jeu ? • Les déterminants des taux de change • Le parabolique SAR : les avantages de la ligne SAR • Les vagues d'Elliott • Stratégies gagnantes sur les options • Modèles d'évaluation des marchés : entretien avec François Dossou • Le marché de l'étain	N°27 • L'inflation : un phénomène complexe et changeant • Graphiques boursiers : comment éviter l'illusion monétaire ? • Les Trackers : des produits pour tout type d'investisseurs • Une approche pratique des points pivots • Future Emini Russell 2000 : une approche par la volatilité • Modèles de trading sur futures : entretien avec Médéric Vasselot • Crise des subprimes : origines et conséquences	N°28 • Peut-on faire mieux que le marché ? • L'investissement dans le High Yields • Application de l'analyse technique : « Comment s'y prendre » ? • Gestion du risque avec des stratégies à fort potentiel • Finance Carbone : situation actuelle et perspectives des marchés climatiques • Investir sur le Brésil • Où va l'économie mondiale ? Entretien avec Christian de Boissieu
	N°29 • Carry Trade : tout ce qu'il faut savoir • Heikin-Ashi, mieux que les chandeliers japonais ? • Scalping à partir du carnet d'ordres • La Force Relative • Les énergies propres : entretien avec Hervé Thiard et Gabriel Micheli • Les grands déséquilibres mondiaux • Où va l'économie mondiale ? • Matières premières : fin de bulle ou fin de cycle haussier ?	N°30 • Les obligations dans un contexte de récession : comment investir ? • Dans la peau d'un gérant de valeurs moyennes • Comprendre la déflation • Les indicateurs de Tom DeMark • Bâtir une analyse technique pour du day trading • Jouer les secteurs avec les trackers • Les valeurs liées au vieillissement de la population : entretien avec Barthélemy Renaudin	N°31 • Les hedge funds : historique, caractéristiques et évolution • Tout savoir sur les obligations • Investir sur les pays de l'Est • Bien débiter en trading • Savoir gérer son niveau de risque • Découvrez les avantages du RSI • Faut-il investir en Chine ? Entretien avec Claude Tiramani	N°32 • Biocarburants : quels sont les investissements d'aujourd'hui et de demain ? • Les fonds souverains • Investir dans les pays du Golfe • Quelles perspectives après la crise ? Quels investissements faut-il privilégier ? • Exploitez les configurations graphiques les plus performantes • Le VWAP, l'indicateur intraday par excellence ! • Investir dans l'agriculture : entretien avec Nicolas Fagneau	N°33 • L'inflation, pourquoi et comment s'en protéger ? • Quels investissements après la crise ? • Asie du Sud-Est : situation économique et opportunités d'investissement • Immersion dans le monde des Turbos • Détectez les points de retournement avec l'oscillateur de Chaikin • Scalping : entretien avec Giovanni Borsi, trader pour compte propre • Aborder le Forex en évitant les pièges • Sur le chemin de Grégory Zacharias, jeune gérant de hedge fund
	N°34 • L'inflation, pourquoi et comment s'en protéger ? • Analyse financière et extra-financière : les deux faces d'une même pièce • La finance islamique • TD D-WAVE : une construction automatique des vagues d'Elliott • L'avantage des positions multipliées • Des clefs pour maîtriser votre gestion active • Les différents métiers en salle des marchés • Les raisons de la hausse de l'or : entretien avec François de Lassus	N°35 • Quels sont les outils de mesure de la gestion du risque ? • Avant et après crise : déséquilibres mondiaux persistants • Matières premières : quelle stratégie mettre en place ? • L'approche par les dividendes : le charme discret d'une méthode performante • Savoir mettre en place des stratégies de trading avec les options • Tirez profit des graphiques en Three-Line Break • Le marché obligataire : entretien avec Nuno Teixeira	N°36 • Traders indépendants : quelle fiscalité adopter ? • Matières premières agricoles : quelles perspectives d'investissement ? • Conseils pour bien démarrer son activité de day trader • Le mental pour réussir ! • Améliorez vos analyses avec le Delta Footprint • Les ETF obligataires • Investir sur les valeurs moyennes des pays émergents : entretien avec Guillaume de Corbiac	N°37 • Faut-il investir sur le marché de l'environnement ? • Devenir un super-investisseur, selon Warren Buffett • Investir en Bourse dans l'immobilier coté • Les graphiques en Ichimoku Kinko Hyo • Trading à partir des graphiques en 240 minutes • Comment appréhender le marché du blé • Investir sur le thème de l'eau : entretien avec Arnaud Bisschop	N°38 • Quelle allocation pour son portefeuille ? • Déterminant de taux d'allocation, politique monétaire quantitative et prix des actifs • Quelques observations • Les investissements dans le secteur agricole • L'importance de l'ORBV pour étudier les volumes • Optimisez vos signaux d'achat avec le StochRSI • Bien débiter sur le Forex • Investir sur la zone Afrique : entretien avec Guillaume Chaloin
	N°39 • Quels risques et défis pour l'économie et la finance mondiale ? • La filière bois et forêts : un marché porteur mais peu recherché • Le CFD, un produit qui allie spéculation et couverture • La psychologie des traders qui réussissent : entretien avec le Docteur Van K. Tharp • Trading défensif avec IATR trailing stop • L'analyse technique aujourd'hui : la méthode ATDMF • Fonds spéculatifs : entretien avec un chasseur de tendances • L'or : valeur refuge, à l'abri des risques extrêmes	N°40 • Quels sont les risques liés aux dettes souveraines ? • La crise de la dette souveraine en Europe • Analyse de la tendance avec les moyennes mobiles décalées • Les avantages du trading hebdo • Micro trading : stratégie de la première heure de cotation • La Box Plot Market™, une alternative séduisante au Market Profile™ • Le secteur des technologies de l'information : entretien avec Benoît Flamant • L'impact de la spéculation sur les prix des matières premières agricoles	N°41 • La crise était-elle prévisible ? • Chine et Fed : les moteurs de la croissance mondiale • L'épargne, l'économie et la crise • Comment exploiter les « trappes » du marché des changes • Trading sur actions : les conseils de Jesse Livermore • Et si vous passiez au trading automatisé ? • Le potentiel de la zone Chine : entretien avec Lang Wang Simond	N°42 • Existe-t-il encore des actifs sans risque ? • Agences de notation : la méthodologie de Standard & Poor's pour noter les États • Privilégier la thématique du « pricing power » • Gérer les CFDs avec un plan de trading • La psychologie : le facteur principal de la réussite • Volatilité intraday et taille des positions •Trading avec le MACD • Stratégies sur devises : entretien avec Brigitte Le Bris	N°43 • Liquidité des marchés et liquidité globale : du coût de l'argent au goût du risque • Conséquences et impact des différences structurelles et conjoncturelles en Europe • Stratégies et produits structurés sur le marché des changes • Stratégie à fortes probabilités de gains avec le CG Oscillator • Fonctionnement des Turbos et stratégies • Cassures : trader du côté du momentum • Or et matières premières : pourquoi et comment investir ?
	N°44 • Le pire est-il derrière nous ? • Investir dans les infrastructures • Entretien avec Tom DeMark, le spécialiste du timing de marché • Trading pour compte propre : conseils aux traders intraday • Partir sur des bases solides avec l'indicateur RMO • Le marché de l'or, un outlook brillant • Le marché du vin papier : entretien avec Dominique Goirand et Jean-Marie Godet	N°45 • Quelles sont les meilleures approches fondamentales pour sélectionner ses actions ? • Sélectionner les thèmes d'investissement • Figures techniques et « prévisibilité des marchés financiers » : améliorez votre trading grâce à la méthode de Bulkowski • Le CG Oscillator, l'ATR ts et la MM adaptive : la volatilité maîtrisée au service du trading • Détectez les zones d'excès avec le SZO • Maîtrisez vos démons • Systèmes de trading directionnels : entretien avec Raphaël Geltrubin et Robert Bauguenaud de Wéville • Comprendre le phénomène de bulles	N°46 • 2013 : une année sous contrainte budgétaire mais moins sous tension financière • La stratégie Long/Short Market Neutral • Les conduites à risque des professionnels de la Finance • Trading systématique : entretien avec Jérôme Revillier • De quelques pièges à éviter • Le journal de trading, l'élément clef pour vos succès à long terme • Apprendre à mettre en place des stratégies simples • Alfred Winslow Jones : le père fondateur des hedge funds	N°47 • Matières Premières : un cycle haussier amené à perdurer • Comment construire un algorithme de trading, entretien avec Stéphane Ceaux-Duthéil • Le trading communautaire une nouvelle façon de trader, trois questions à Daniel Gravier, de XTB France • Prix et Tendance, le McClellan Oscillator • TURBOS et CFD : apprendre à bien s'en servir, comparer leurs avantages • Profitez des réformes réglementaires pour doper vos portefeuilles	N°48 • Quelles politiques monétaires pour demain ? Entretien avec Jean-Paul Bettéze • La santé, un marché en forme... Métaux précieux, investissez dans les sociétés minières • Argent métal, pourquoi faut-il avoir confiance en la remontée des cours ? • Intervenir sur les Small Caps à l'aide de l'analyse technique • De l'opérateur sur CFD à l'analyste technique, l'analyse des IEP / IEN est incontournable • Anticiper le marché comme les pros : découvrez le Commitment of Traders • Attention aux pièges de nos décisions de trading

Vous pouvez également commander les numéros disponibles et vous abonner sur www.actionfuture.com

Bulletin d'abonnement à renvoyer à ACTION FUTURE – 5 rue de l'Assemblée Nationale, 78000 Versailles – Tél: 09 83 98 04 99

- ☐ **Oui je m'abonne au magazine Action Future pour 1 an à partir du N°50 au prix de 26 euros au lieu de 27,20 euros. Je recevrai 4 numéro + le guide en cadeau**
- ☐ **Oui je m'abonne au magazine Action Future pour 2 ans à partir du N°50 au prix de 48 euros au lieu de 54,40 euros. Je recevrai 8 numéros + le guide en cadeau**

☐ Je souhaite recevoir le(s) n° : ☐1, ☐2, ☐4, ☐5, ☐6, ☐7, ☐8, ☐9, ☐10, ☐11, ☐12, ☐13, ☐14, ☐15, ☐16, ☐17, ☐18, ☐19, ☐20, ☐21, ☐22, ☐23, ☐24, ☐25, ☐26, ☐27, ☐28, ☐29, ☐30, ☐31, ☐32, ☐33, ☐34, ☐35, ☐36, ☐37, ☐38, ☐39, ☐41, ☐42, ☐43, ☐44, ☐45, ☐46, ☐47, ☐48, ☐49 au prix de 6,80 euros le numéro.

☐ Je souhaite recevoir tous les numéros disponibles (n°1 au n°49) soit 46 numéros, **au prix promotionnel de 194 euros**

Je joins dès à présent mon règlement :

☐ **par chèque bancaire ou postal**

☐ **ou CB N° :** _____ **Expire le :** _____

Indiquez les 3 derniers chiffres figurant au dos de la carte : _____

☐ **Je souhaite recevoir une facture acquittée**

Date : _____ **Signature :** _____

J'indique ici mes coordonnées :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____

Ville : _____ **Pays :** _____

Tél : _____ **E-mail :** _____